

1112
JAN 1971
PORT PAYE A LAC ETCHEMIN
PÉRIODIQUES



La longueur de la saison, la qualité de l'enneigement et la diversité des stations ont fait du Québec le paradis des skieurs. La moyenne des chutes de neige, de décembre à avril, s'établit à 130 pouces (3,3 m)! La nature a toujours été généreuse mais, au cas où elle ferait défaut, beaucoup de stations peuvent faire neiger artificiellement. La neige, c'est une force de la nature au Québec; les Québécois lui ont même consacré un véhicule: la moto-neige!

Lac Etchemin

COURS EN EDUCATION A LA CONSOMMATION

Des cours en éducation à la consommation débiteront le 4 janvier 1971 à 8 h. P.M.

M. Germain Rouillard directeur du bureau du ministère de la famille et du bien-être et organisateur des cours nous a déclaré: "Ces cours sont susceptibles d'intéresser toute la population en effet chaque citoyen devrait afin de mieux administrer son foyer suivre de tels cours. Ces cours ont été institués et sont donnés par l'Union régionale des Caisses Populaires Desjardins. Croyant qu'il est important que la population puisse bénéficier de ces cours nous croyons de notre devoir de vous informer de l'opportunité de pouvoir suivre cette série de cours. Les sujets qui y seront traités sont en résumé les suivants. Le tout sera divisé en 10 séances d'une durée de 3 heures chacune. L'inscription

se fera le 4 janvier 1971 à l'Ecole Notre-Dame, à 8 heures du soir.

1- LE CREDIT ET LES ACHATS.

- a) La loi sur les petits prêts.
- b) Les différentes institutions financières de nos milieux, (les compagnies de finance et d'acceptance, les banques, les caisses populaires et les caisses d'économie).
- c) Les divers contrats de vente.
- d) Les prêts en deuxième hypothèque.
- e) L'achat et le financement de l'automobile.
- f) Les diverses cartes de crédit.
- g) La loi des dépôts volontaires.

2- L'ADMINISTRATION FINANCIERE DU FOYER

- a) administration théorique.
- b) administration pratique.

3- LES DIFFERENTES LOIS

SOCIALES

- a) lois fédérales.
- b) lois provinciales.
- 4- LES AVANTAGES ET LES DESAVANTAGES D'ETRE PROPRIETAIRE OU LOCATAIRE
- 5- L'EPARGNE ET LE PLACEMENT.
- 6- LES DIFFERENTS REGIMES MATRIMONIAUX ET TESTAMENT & SUCCESSION
- 7- L'EVOLUTION DE LA FAMILLE ET DE LA SOCIETE
- 8- L'ACTUALITE

Dans ce cours, il sera traité de l'adoption de nouveaux bills (lois) par le Gouvernement Provincial.

Toute personne intéressée à suivre ces cours devra donner son nom à Germain Rouillard au numéro de téléphone 625-6821.

St-Malachie

LA MUNICIPALITE OBTIENT UN JUGEMENT FAVORABLE

La Municipalité de St-Malachie a eu gain de cause dans un procès l'opposant à Mlle Esther O'Farrell et son frère William.

Les demandeurs exigeaient que des travaux de construction d'un réservoir pour fournir de l'eau à la municipalité soit défait et que le terrain soit remis dans les mêmes conditions qu'auparavant. Au-

cune demande de dédommagement monétaire n'ayant été faite et de plus une entente étant intervenue avec les anciens propriétaires pour de tels travaux le juge donna raison à la municipalité en précisant qu'il était impossible de remettre le terrain dans les mêmes conditions qu'auparavant des arbres y ayant été coupés.

Lac Etchemin

Premier permis de vente de bière en fût

Au cours de la semaine dernière l'Hôtel le Manoir de Lac Etchemin a obtenu un permis de vente de bière en fût. Les citoyens de la région pourront donc déguster la bière en fût que les connaisseurs estiment être de beaucoup supérieure à la bière en bouteille. M. Rosario Jolin propriétaire a fait une telle demande de permis afin de pouvoir offrir à sa clientèle un service encore plus complet.

Les exigences de la régie sont très strictes pour l'émission d'un permis comme celui-ci. Tout d'abord, une

salle doit être aménagée spécialement à cette fin et seule la vente de la bière y est permise. Les femmes ne peuvent non plus être admises en un tel endroit. (ségrégation?)

Les heures de fermeture sont aussi différentes de celles des bars salons à minuit tous les jours les portes se ferment. A notre connaissance c'est le seul permis semblable qui ait été émis à 50 milles à la ronde. Des villes beaucoup plus peuplées de la région n'ont encore aucun permis de ce genre.

St-Benjamin

DEMANDE D'OCTROI POUR LA CONSTRUCTION DU SYSTEME D'EGOUTS

La Municipalité de St-Benjamin a fait une demande auprès des affaires municipales pour obtenir des octrois substantiels en vue de parachever le système d'égouts actuel.

Le projet est de l'ordre de \$57.000.00 et couvrira une distance de quelque 2,500 pieds. Le coût élevé du projet est dû au fait que cette construction est presque entièrement faite dans le roc.

Les autorités municipales espèrent que le gouvernement mettra de l'avant des politiques de travaux d'hiver ou de chômage dont la municipalité pourra profiter. Selon les autorités municipales les octrois statuaires pour de tels projets ne sont pas assez élevés et payent tout juste les frais de financement des emprunts nécessaires à la réalisation de ces projets.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION S'INTENSIFIE

La lutte contre la pollution entreprise par la Régie des eaux du Québec, organisme sous la responsabilité du ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, va en s'amplifiant. Le bilan à ce chapitre au terme des 8 premiers mois de 1970 comprend les activités suivantes:

- approbation de 536 projets municipaux d'aqueducs ou d'égouts, nécessitant des investissements de l'ordre de \$70,533,179;
- 35,208 analyses en laboratoire;
- 4,658 prélèvements d'échantillons provenant de quatre lacs et de deux rivières;
- 11 plans régionaux d'études de réseaux d'aqueducs ou d'égouts en cours.

Au chapitre des études régionales entreprises en 1970, la plupart portent sur l'établissement futur d'ou-

vrages utilisés sur une base régionale ou intermunicipale. Dans ces cas, l'action de la Régie est principalement orientée vers la coordination et la surveillance. Pour l'année en cours, ces études englobent le secteur Est de la rivière Gatineau, le secteur des municipalités de Saint-Jean et Iberville, le secteur environnant la Ville de Beloeil, le territoire des municipalités de Shawbridge, Lesage et Prévost, le secteur de Sainte-Adèle et de Mont-Rolland, au Nord de Montréal, la partie basse du bassin de la rivière l'Assomption, le secteur situé à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, le territoire de Sherbrooke et des environs, le versant Nord de la rivière des Mille-Isles, le territoire de la région de Saint-Hyacinthe ainsi que le bassin de la rivière Laprairie.

LUI ET MOI...

N'EST-CE PAS ETRANGE?

Quand lui n'achève pas son travail, je me dis: il est paresseux;
Quand moi, je n'achève pas mon travail, je me dis: c'est que je suis trop occupé.

Quand lui parle sur quelqu'un, c'est de la médisance;
Quand moi je le fais, c'est de la critique constructive.

Quand lui tient à son point de vue, c'est un entêté;
Quand moi je tiens à mon point de vue, je suis ferme.

Quand lui ne me parle pas, c'est un affront;
Quand moi je ne lui parle pas, c'est un simple oubli.

Quand lui prend longtemps à faire quelque chose, il est lent;
Quand moi je prends longtemps à faire quelque chose, je suis soigneux.

Quand lui est aimable, il doit avoir une idée derrière la tête;
Quand moi je suis aimable, je suis vertueux.

Quand lui voit les deux aspects d'une question, il est opportuniste;
Quand moi je vois les deux aspects d'une question, je suis large d'esprit.

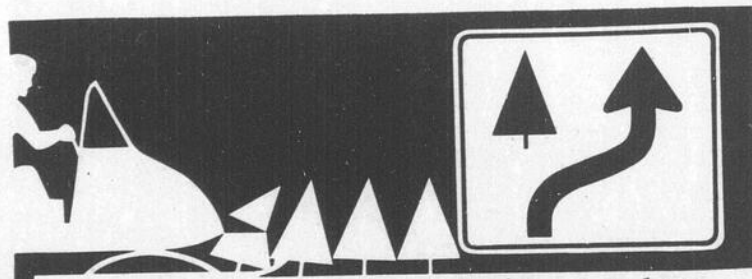
Quand lui est rapide pour faire quelque chose, il est négligé;
Quand moi je suis rapide pour faire quelque chose, je suis habile.

Quand lui fait quelque chose sans qu'on le lui demande, il se mêle de ce qui ne le regarde pas;
Quand moi je fais quelque chose sans qu'on me le demande, j'ai de l'initiative.

Quand lui défend ses droits, c'est un mauvais esprit;
Quand moi je défends mes droits, je montre du caractère.

OUI..... C'EST BIEN ETRANGE.....

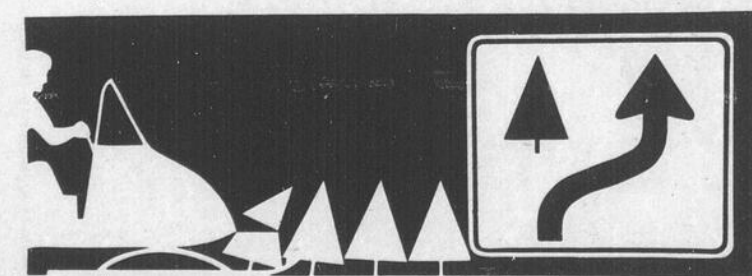
Y. Blondel



MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC



MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC



MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC

CONDUCTEURS DE MOTO-NEIGE, PROTEGEZ LES JEUNES ARBRES LORS DE VOS RANDONNEES EN FORET. — Tel est le thème des nouveaux panneaux indicateurs que la Direction générale de la conservation du ministère des Terres et Forêts a préparés en vue d'inciter les amateurs de moto-neige à protéger les jeunes arbres des terres privées ou publiques que l'on reboise. L'insouciance d'un seul conducteur de moto-neige peut causer la perte de 350 jeunes arbres à la minute. Dans le but d'éduquer le public et de le convaincre de la nécessité de respecter la forêt, le ministère a fait installer 100 panneaux comme ceux qui apparaissent sur la photographie ci-haut. Ils représentent une moto-neige s'engageant sur une rangée de petits arbres; à droite, on reconnaît le symbole caractéristique du Code de la route pour mettre en garde contre les obstacles à éviter. Ainsi le ministère espère que le public, plus conscient de ses responsabilités, s'efforcera de ne pas détruire inutilement de jeunes arbres, richesse de nos forêts.

Nouveau brûleur industriel qui économise du combustible et réduit la pollution

Un brûleur à huile industrielle, hautement efficace et à faible coefficient de pollution, a été mis au point conjointement par la Gulf Oil Canada et la Fondation de recherches de l'Ontario dans le cadre d'un programme de recherches de \$500,000, échelonné sur une période de sept ans, et subventionné par la compagnie de pétrole.

Gulf Canada a déposé une demande de brevet au Canada et dans plusieurs pays étrangers pour le nouveau brûleur "Vortometric" et a déjà obtenu un brevet aux Etats-Unis. La Compagnie octroiera à des fabricants d'équipement des licences non exclusives du modèle, à base de redevances. Le brûleur en question semble bien adapté à une vaste gamme d'usages industriels se situant entre les énormes brûleurs utilisés dans les centrales thermiques et les petits brûleurs utilisés pour le chauffage commercial et domestique.

D'après Monsieur R. M. Donald, directeur de la division de recherche et de développement de Gulf Canada, "des pourparlers préliminaires ont eu lieu avec plusieurs fabricants d'envergure internationale et l'on s'attend à un intérêt considérable pour cette réalisation canadienne."

Le brûleur Vortometric crée un tourbillon de combustible et d'air, qui permet de réaliser une combustion essentiellement complète et sans fumée, même avec les combustibles les plus lourds à base de pétrole, dans des conditions où la quantité d'air excédentaire est peu élevée. La formation des particules et des oxydes de soufre et d'azote (SO₃ et NO_x), substances hautement indésirables, est grandement réduite, mais l'anhydride sulfureux (SO₂) continue à être un facteur qui dépend essentiellement de la teneur en soufre du combustible. Cependant, le brûleur de la Gulf se prête

à une grande variété d'emplois, car on peut l'adapter au fonctionnement de n'importe quelle combinaison de combustibles liquides et de gaz naturel, suivant les exigences des intempéries.

Le brûleur offre une économie de combustible de l'ordre de cinq pour cent, une gamme de fonctionnement efficace extrêmement vaste (un rapport de débit moyen de 20:1) et une réduction significative des frais d'exploitation, de contrôle et d'entretien.

Le brûleur Vortometric a déjà fait ses preuves à l'usage. Au total, 10 brûleurs, réalisés tout spécialement, en capacités de 3 millions et de 20 millions de BTU/h, ont été mis en service par la Gulf Canada, et 26 autres grands modèles sont prêts à être utilisés dans les réchauffeurs de pétrole brut de la nouvelle raffinerie de la Compagnie en voie d'achèvement à Point Tupper, N.-E.

Entre-temps, un modèle plus compact, conçu pour la conversion des installations actuelles de chaudières et de fournaies, a été construit et mis à l'essai, en capacités de 20 millions de BTU/h. Logiquement, on considère que l'étape suivante sera la réalisation d'un modèle encore plus grand de 120 millions BTU/h.

Dans l'application la plus spectaculaire qui ait eu lieu jusqu'ici, quatre des brûleurs de 20 millions de BTU/h, ont été installés sur le Gulf Canada, le pétrolier de 15,425 tonnes réelles que la Compagnie utilise depuis deux ans sur les Grands Lacs et pour le cabotage le long des côtes. Cet emploi a permis d'effectuer régulièrement des économies de combustible de plus de cinq pour cent. Les chaudières peuvent produire rapidement la quantité de vapeur qu'il faut et le pétrolier se déplace sans anicroche à travers le réseau du St-Laurent, sans la production de fumée noire et les pro-

blèmes de combustion que l'on rencontre habituellement au cours des manoeuvres à travers les écluses et les canaux.

Deux des brûleurs de trois millions de BTU/h ont été installés pour le chauffage entièrement automatique au combustible résiduel de l'installation portuaire de Gulf Canada à Port Hawkesbury, en Nouvelle-Ecosse. Quatre des brûleurs de 20 millions de BTU/h ont été installés il y a deux ans et demi dans une chaudière de 60,000 lb/h à la raffinerie de la Compagnie à Clarkson, près de Toronto.

Les économies de combustible réalisées avec le nouveau brûleur résultent de la haute efficacité de la combustion, d'une amélioration du transfert de chaleur d'une source ayant un coefficient de radiation plus élevé et du fait qu'une quantité moindre d'énergie thermique est gaspillée pour réchauffer l'air excédentaire. Dans une raffinerie de pétrole, l'huile lourde résiduelle peut être brûlée sans qu'on ait besoin de la mélanger avec des distillats moyens, plus légers, ce qui permet d'utiliser ces derniers pour la vente ou de les convertir encore en produits plus légers.

La vaste gamme de fonctionnement du brûleur Vortometric signifie qu'il suffira d'un nombre moins élevé de capacités pour répondre aux diverses exigences d'une chaufferie moyenne, d'où une réduction correspondante du stock de pièces de rechange. Le nouveau brûleur permet également de réduire considérablement l'entretien et le temps d'immobilisation. Le piquage du bec du brûleur par les gaz évite le phénomène de formation de coke des plaques des brûleurs ordinaires, qu'il faut habituellement sortir pour les nettoyer une fois par journée de huit heures. Avec le nouveau brûleur, il suffit de vérifier le bec du brûleur une fois par mois.

En 1970:

Le temps a nui à la récolte des fruits

La forte sécheresse du mois de juillet a provoqué cette année un certain déclin dans la quantité de fruits récoltés au Québec.

Selon le dernier bulletin agricole du Bureau de la Statistique du Québec, la récolte de pommes a été estimée à 4,468,000 boisseaux contre 5,402,000 en 1969, ce qui représente une baisse de 17%.

Une pluie tardive au printemps a en outre empêché une production nor-

male des fraises et des framboises, puisque la production de fraises a été de 7,000,000 de pintes comparativement à 9,000,000 en 1969; soit une diminution de 23%.

La production de la framboise a été à peu près normale. On a prévu seulement une diminution de 100,000 pintes par rapport à la production de 1969 qui était de 1,000,000 de pintes.

Par contre, une récolte abondante

de bleuets a porté la production à 10,500,000 livres comparée à 8,000,000 de livres en 1969. La région Lac St-Jean Chicoutimi, à elle seule, a produit 60% de la récolte totale.

Durant l'exercice 1968-1969, le Québec a exporté 580,955 boisseaux de pommes particulièrement aux Etats-Unis et en Angleterre. Il a importé une quantité de 278,400 boisseaux.

L'URBANISATION ET LA POLLUTION

"L'urbanisation rapide de notre société et la course à un meilleur standard de vie par le développement technologique contribuent dans une large mesure à concentrer les effets néfastes de la pollution des eaux dans les régions à forte densité de population." Cette constatation a récemment été faite par M. Réal L'Heureux, directeur général des équipements en eau à la Régie des eaux du Québec, à l'occasion d'un symposium organisé par les membres de la Société canadienne du génie chimique.

A l'appui de son affirmation, M. L'Heureux a dit qu'actuellement la proportion des Canadiens qui résident dans les villes est de 75%, et qu'elle atteindra 80% en 1980. En 1970 les agglomérations urbaines groupaient seulement 23% de la population.

"L'industrie, facteur essentiel de progrès et d'urbanisation, de dire M. L'Heureux, est par ailleurs productrice de déchets qu'il importe de contrôler." A titre d'exemple, il a signalé qu'au Québec la pollution des

eaux causée par la matière organique "biodégradable" correspond à une population de 20,000,000 personnes, alors que la population réelle est de 6,200,000 habitants.

Le directeur général des équipements en eau de la Régie, organisme gouvernemental relevant de l'autorité du ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, répartit les causes principales de pollution en trois catégories:

a) la confiance exagérée en la capacité des puissants cours d'eau d'absorber sans inconvénient les déchets de l'activité humaine et industrielle;

b) la facilité avec laquelle certaines industries raccordées à un réseau d'égouts municipal peuvent, sous le couvert de l'anonymat, disposer de substances embarrassantes et nocives qu'elles hésiteraient à déverser directement dans un cours d'eau avoisinant;

c) l'évacuation des eaux de surface, étant donné que le lavage intermittent des surfaces imperméables lors de périodes de pluie transporte vers les cours d'eau des quantités

très importantes de matières polluantes.

Après avoir rappelé que, selon les scientifiques, la technologie est suffisamment avancée pour lutter efficacement contre la pollution, M. L'Heureux a commenté l'argument voulant que le manque de disponibilités financières constitue l'obstacle majeur à la mise en oeuvre de solutions appropriées. "en un sens, a-t-il noté, cette affirmation est valable dans la mesure où l'on continuera à reléguer au dernier rang de nos priorités la protection d'une richesse que tout le monde considère comme l'élément de vie de toute société."

Au chapitre des solutions immédiates pour pallier à la pollution, M. L'Heureux recommande les suivantes:

- 1— l'établissement de mécanismes de contrôle par l'industrie;
- 2— l'amélioration, par les corps municipaux, des réseaux d'égouts existants;
- 3— l'apport des hommes de science et de la population en général.

Ste-Claire

NOËL A LA VILLA PREVOST

C'est aux accords joyeux des airs de Noël, que le bon vieux Père Noël a fait son entrée, dimanche dernier à la Villa Prévost de Ste-Claire où l'attendaient les quarante-cinq pensionnaires de l'institution auxquels s'étaient joints plusieurs invités, tous rassemblés dans la grande salle magnifiquement décorée pour la circonstance.

Les premières paroles du légendaire vieillard furent pour féliciter les deux plus vieux pensionnaires de la maison, M. Joseph Morissette et Mme Pierre Bissonnette qui malgré ses quatre-vingt-treize ans, avait tenu à assister à cette première visite du Père Noël qui, profitant de la circonstance, lui offrit un magnifique bouquet de corsage.

Après la distribution d'un cadeau à chacun des pensionnaires de même qu'aux religieuses de l'institution, le bon vieux Père Noël a bien voulu avant de les quitter, savourer avec eux une coupe de vin en leur promettant qu'il reviendrait les visiter l'an prochain. Par la suite les dames du Comité Féminin de la Chambre de Commerce de Ste-Claire

qui avaient organisé cette magnifique soirée, interprétèrent plusieurs chants de Noël auxquels se sont joints les membres de la Corporation et plusieurs pensionnaires. Soeur Lucille en étonna plusieurs en interprétant quelques airs de son répertoire, habilement choisis pour la circonstance. M. le curé Gérard Dallaire mettant ses talents de raconteur à profit fit bien rire tout le monde par ses histoires plus drôles les unes que les autres.

Pendant que pensionnaires et invités échangeaient leurs souvenirs, un succulent buffet froid accompagné d'un café leur était servi, après quoi M. Louis Larochelle président de la Corporation Villa Prévost Inc. remercia chaleureusement les dames du Comité Féminin de même que le bon "vieux" Père Noël qui était personnifié par le plus jeune directeur de la Corporation M. Jean-Baptiste Morissette. C'est sur une note de gaieté et de joie que tous se séparèrent vers dix heures trente en souhaitant que ces rencontres amicales se répètent plus souvent dans l'avenir.



Des mauvaises langues m'ont dit...

Que la ville de Lac Etchemin devrait donner l'exemple avant de demander au ministère de la Voirie un meilleur entretien de la route 53. Depuis quelque temps les rues de la ville sont à la glace vive.

Que le système d'aqueduc de St-Luc est inadéquat, puisque l'on a dû couper l'eau à tous les soirs au cours de l'été afin de remplir le réservoir municipal.

Que certaines personnes voulaient poursuivre la Voix du Sud en libelle diffamatoire pour avoir bien informé la population.

Que la bière en fut est meilleure que la bière en bouteille.

Que certaines villes plus peuplées que Lac Etchemin étaient jalouses de ne pas avoir de permis de taverne.

Que la Chambre de Commerce de St-Anselme verse trop d'argent à l'O.T.J. et qu'elle devrait puisqu'elle en a les moyens se payer les services d'un commissaire industriel.

Qu'à St-Léon les membres de la commission scolaire sont réfractaires au téléphone.

Que les dix corporations de chemins d'hiver de Frampton sont devenues un vrai casse-tête.

Que le Club de Golf de Frampton a été ouvert l'an dernier alors que celui de Lac Etchemin ne le sera que cette année.

Que l'école polyvalente sera bel et bien construite à Ste-Justine mais que l'hôpital ne sera pas construit cette année.

Que les gens de St-Prosper n'ont pas aimé que l'emprunt

Lac Etchemin

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE



Les cours de préparation au mariage série 1971 débute-ront le 10 janvier 1971 à 8 h. P.M. à l'Hôtel de Ville de Lac Etchemin. M. L'abbé Fernand Perron vicaire responsable de ces cours a insisté sur leur importance pour les futurs mariés surtout en cette période de trouble et de contestation dit-il, il est devenu impératif d'être renseignés le plus adéquatement possible sur des engagements que prend le couple en contractant le mariage. Le programme de ces cours est di-

visé en 10 parties qui seront toutes traitées par des personnes compétentes.

Pensez-y bien:

Les cours de préparation au mariage commenceront bientôt. Pour vous aider à réfléchir nous vous présentons les thèmes des différentes rencontres:

- 1- Notre Projet Mariage 1001 richesses 1001 difficultés.
2- Un Projet pour Adultes.
3- Des Adultes Sexués.

4- Pleinement Homme et Pleinement Femme.

5- Notre projet: Vivre ensemble.

6- Ensemble: Créer la Vie.

7- Ensemble bâtir un Foyer.

8- Ensemble: vivre avec les autres.

9- Notre Projet Mariage: Un "Oui" devant la communauté.

10- Notre Mariage et la loi.

Nous vous attendons à l'Hôtel de Ville de LAC ETCHEMIN dimanche le 10 janvier, 8 heures.

Pour plus amples informations:

CLAUDE JACQUES: 625-3981

JACQUES GAGNON: 625-6241,

THERESE GAGNON: 625-6241,

THERESE BEAUDOIN: 625-

3381.

FERNAND PERRON: ptre,

625-3381

En Bref...

Sur une période de cinq à dix ans, le groupe international Besso doublera ses installations de Saint-Jean, dont il diversifiera la production. De plus, il construira à Berthierville un ensemble industriel intégré pour la fabrication de tissus de soie et de fibres synthétiques. La valeur totale

nant-gouverneur de la province.

Que les 100,000 qui ont été dépensés pour faire des études démographiques sur la région de l'Etchemin sont des gaspillages si rien n'est fait à la suite de ces rapports.

Que la Chambre de Commerce de Lac Etchemin est morte depuis 2 ans maintenant et qu'il serait temps de l'enterrer sinon la senteur...

Que si le bénévolat n'était pas suffisant pour la construction du centre sportif de Lac Etchemin la construction serait faite sur une période de plusieurs années.

de \$100,000.00 pour la construction d'un centre sportif soit approuvé par les contribuables de Lac Etchemin.

Que le député provincial de Dorchester était allé se faire asseoir par le président d'élection du comté de Dorchester au lieu du lieute-



LE MOULIN DE POINTE-AUX-TREMBLES. Architecture typique des moulins à vent construits aux XVIIe et XVIIIe siècles au Canada français! En vieillissant, la tour ronde a perdu ses ailes, mais elle continue à résister victorieusement aux intempéries, mettant ainsi en relief l'excellence des techniques utilisées par ses constructeurs. On trouve de tels moulins dans plusieurs régions du Québec. Celui-ci a appartenu au meunier Jean Sicard. Il est "classé" par la Commission des monuments historiques. — (Ministère des Affaires culturelles du Québec).

HOTEL DORCHESTER - SALLE NORMANDIE

à Saint-Anselme.

Capacité: 400 personnes, est l'endroit idéal pour vos réceptions de tous genres: noces, fiançailles, anniversaires de mariage, réunions sportives ou autres, caucus.

MENUS & TABLES GARNIES au choix, selon vos goûts, vos besoins et vos moyens.

LA SALLE EST OUVERTE A L'ANNEE. Faites vos réservations à: 885-4480 ou 885-9997.

Pour la rénovation de tapis, prélatris ou tuiles de tous genres. Consultez:

P.A. Morin INC.

Marchand de meubles

St-Anselme,

TELS.: 885-4282 882-2146

CULTIVATEURS



Notre camion est à votre disposition pour le transport des animaux de votre ferme, à notre abattoir.

VOUS N'AVEZ QU'A TELEPHONER A:



Résidence: 625-5181

Bureau: 625-6201

ABATTOIR GOSSELIN LTEE



STE-GERMAINE STATION DORCHESTER, P.Q.



Editorial

UNE GENERATION DE DROGUES?

Les éducateurs professionnels s'en inquiètent, les parents s'en alarment, les commissaires d'écoles font enquête à son sujet, les corps policiers de nos villes compilent des statistiques sur le nombre accru de ses adeptes, les hôpitaux accueillent ses victimes plus jeunes que jamais en quantité croissante. De quoi s'agit-il? De la marée de drogue qui, depuis le début de l'année scolaire notamment, déferle sur notre milieu scolaire, depuis l'université jusqu'à l'école secondaire incluse.

Un certain climat de paradis artificiel s'est instauré sur nos campus, dans nos collèges, nos CEGEP, nos régionales, nos centres de loisirs. On n'a pas d'abord osé le proclamer trop haut mais il a fallu quand même se rendre à l'évidence: la drogue est à la portée de nos jeunes sous une variété étonnante et proliférante de substances: colle, "Withches' Poison", marijuana, LSD, STP (imprégné sur du papier buvard), sont à la portée des étudiants et leur popularité se révèle d'autant plus redoutable que le coût en est, en certains cas, relativement modéré et que l'on peut même se les procurer sous forme de médicaments à la pharmacie du coin. En soi inoffensifs, certains de ces produits pharmaceutiques, deviennent hallucinogènes si la posologie n'en est pas respectée.

La Gendarmerie canadienne s'est saisie du problème: celui-ci ne se révélerait pas encore à l'état épidémique mais la situation, selon la R.C.M.P., nécessiterait une intervention corrective et préventive immédiate de la part des autorités municipales, provinciales et fédérales.

Les mesures à appliquer doivent, à notre avis, relever de la législation mais surtout de l'éducation.

Que le législateur soumette à l'ordonnance médicale les médicaments qui risquent de droguer ceux qui en mésusent, d'accord! Mais une réglementation plus sévère de la vente de ces préparations ne constitue en rien une garantie de protection satisfaisante contre un fléau que ni le FBI ni Interpol ni Scotland Yard n'ont réussi à ce jour à enrayer.

Des stupéfiants, sous quelque formule que ce soit, nos jeunes pourront encore s'en procurer, il y a gros à parier, malgré le raidissement des lois et la vigilance de la police. "Les jeunes vont continuer d'expérimenter de nouvelles substances et, si on en juge par la situation actuelle, continueront à avoir libre accès même aux drogues contrôlées, affirmait récemment le Directeur du Service des Adolescents de l'hôpital Victoria de Montréal, le Dr J. Robertson Unwin, devant le Comité parlementaire sur la Justice, à Ottawa. La seule approche réaliste du problème, précisait-il, est de considérer l'abus des drogues par les jeunes comme un symptôme d'un problème personnel et social et d'instituer des programmes de recherches, d'éducation et de thérapie."

Un des aspects particulièrement alarmants de la situation réside en ce que, selon certains rapports, des éléments toxiques de nature à engendrer une habitude seraient mêlés à d'autres substances censées, comme le LSD, n'avoir pas cet inconvénient.

Au moins une école régionale, à notre connaissance, a pris le problème en main en dispensant à ses étudiants des cours d'information sur les dangers de la drogue. C'est là, croyons-nous, la plus efficace sonnette d'alarme que l'école puisse agiter en l'occurrence. Au lieu de nous arracher les cheveux, ouvrons les yeux de nos adolescents. Mettons-les crûment en face des conséquences néfastes de ce vice au halo paradisiaque ainsi qu'en face de leurs responsabilités en regard du présent et de l'avenir.

Il n'est pas trop tard pour agir mais il est urgent de lancer l'Opération Désintoxication ou Prévention si l'on ne veut pas voir notre jeunesse devenir une génération de drogués. Cette jeunesse aura trop de défis à relever dans le Canada ou le Québec de demain pour qu'elle puisse se permettre de sombrer dans l'évasion chronique à l'âge même où elle doit forger les instruments de sa maturité.

ALBERT GERVAIS,
LE MAGISTER.

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant toutes les familles de
Dorchester, entièrement dévoué aux intérêts du comté.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1026

LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIÉS S.F. INC.,
C.P. 490, Lac Etchemin - TEL.: 625-7471

Imprimé aux Ateliers:
"LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) INC."

Rédigé en collaboration
Paul AUDET, publicitaire 625-5852
Micheline GAGNE, secrétaire 625-7471

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Voix du Sud, C.P. 490, Lac Etchemin, P.Q.
Veuillez m'adresser régulièrement votre publication
Ci-inclus: \$1.00 pour 1 an (dans la région)
 \$2.00 pour 1 an (en dehors de la région)
Veuillez indiquer s.v.p. abonnement
 réabonnement

NOM

ADRESSE

Club de l'Age d'Or

OBJECTIFS DU CONSEIL REGIONAL

Le Conseil régional de l'Age d'Or ambitionne de regrouper et de servir à l'intérieur de son territoire la population que constitue le troisième âge, et cela en poursuivant trois objectifs.

A) PREMIER OBJECTIF: PROMOTION DES CLUBS

Aider, dans la région, à la promotion, à l'organisation et au fonctionnement de clubs de l'âge d'or et coordonner leurs efforts et leurs activités:

Chacun des trois buts étant primordial, il n'en reste pas moins que celui-ci est fondamental, car il s'agit de la cellule de base au niveau du troisième âge.

Dans un endroit donné, des personnes âgées se groupent afin d'assurer leur récréation, leur bien-être, et leur participation sociale.

En cela, il n'y a rien d'extraordinaire puisque l'adolescence et la maturité procèdent ainsi, et l'on ne saurait refuser à l'âge avancé d'agir de la sorte.

C'est donc un club, une association poursuivant des intérêts communs que les participants détermineront ensemble.

Peu importe le nom du groupement, ce qui est essentiel, c'est l'esprit d'équipe et l'intérêt poursuivi.

Or, disons, pour fin de compréhension, qu'il s'agit là d'un club de l'âge d'or, qu'il peut, à de très minimes exceptions près, en exister un dans chaque localité, et que le Conseil de l'Age d'Or a pour mission première de les promouvoir.

Cependant, qui dit promotion suppose aussi autres choses. Et, à ce niveau, le Conseil régional de l'âge d'or se préoccupe de l'organisation et du fonctionnement des clubs.

Organisation et fonctionnement, sur le plan surtout de la consultation, de l'assistance technique, de l'animation et des suggestions, car admettons tout de suite que chaque club local demeure autonome et assez adulte et ingénieux pour décider en bien d'autres matières et se suffire par lui-même à de multiples points de vue.

En ce qui a trait à la coordination des efforts et des activités des clubs, le Conseil régional est particulièrement bien placé afin d'offrir des services puisqu'il possède déjà une vue et une connaissance d'ensemble du territoire desservi, puisqu'il connaît le mode d'opération et les activités de nombreux mouvements locaux et puisqu'il est, en quelque sorte, situé à un carrefour d'échanges et d'actions.

Donc, premier souci du Conseil de l'Age d'Or, création, maintien et progrès des cellules vitales locales, soit les clubs eux-mêmes.

B) SECOND OBJECTIF: ASSISTANCE TECHNIQUE

Mettre à la disposition des clubs

l'aide technique dont ils ont besoin pour promouvoir des activités socio-culturelles, religieuses, récréatives et toutes autres activités qui servent à maintenir les conditions d'existence sociale nécessaires à la conservation d'un bon équilibre physique, psychologique, social et religieux, pour les personnes âgées de nos milieux urbains et ruraux.

La personne du troisième âge ne souhaite pas être surprotégée, et, en conséquence, elle se rend compte qu'elle est encore appelée à s'épanouir au monde qui l'entoure.

Or, cet équilibre physique, psychologique, social et religieux dont on a besoin à tous les âges de la vie ne saurait être automatiquement rompu quel que soit le milieu dans lequel on évolue.

En égard de ceci, le second objectif poursuivi par le Conseil régional de l'âge d'or est aussi essentiel que le premier car lorsqu'une personne âgée qui réside en milieu urbain ou rural quitte momentanément le domicile afin de rejoindre son groupe ou son association, cette même personne n'abandonne pas pour autant chez elle l'ensemble de ses soucis ou de ses frustrations.

Sachant d'autre part que le club de l'âge d'or ne poursuit pas un but exclusivement récréatif, mais se préoccupe aussi de la santé physique, intellectuelle et morale de l'ensemble de ses participants — sans pour autant faire du dirigisme de mauvais aloi — eh bien, au niveau dont nous parlons, le Conseil régional développe un souci constant et demeure disponible à toute consultation et effort constructif.

A propos des services techniques que le Conseil de l'Age d'Or est en mesure d'offrir, mentionnons entre autres:

- a) documentation et assistance théorique dans le but d'établir un club local de l'âge d'or;
- b) consultations sur l'élaboration d'un programme d'activités appropriées;
- c) publication du bulletin mensuel "Les 4 Saisons" et autres communiqués destinés à informer les clubs à propos des activités et bénéfices que sont en mesure de retirer les personnes du troisième âge;
- d) service de causeries ou d'entretiens concernant les situations propres à la personne âgée;
- e) élaboration et mise à terme de projets communautaires destinés au bien-être des citoyens d'âge avancé (vacances, assurances, voyages, tarifs préférentiels, etc.);
- f) organisation de manifestations collectives sur les plans socio-culturels (Journée de l'Age d'Or, spectacles, représentations où se regroupent les citoyens âgés dans un but récréatif et de participation à la vie de maintenant);
- g) élaboration de colloques destinés au perfectionnement professionnel de personnes qui, dans l'exercice de leurs fonctions, s'intéressent

directement au mieux-être du troisième âge;

h) collaboration constante avec les organismes en place et les dirigeants afin d'en venir à établir une politique essentiellement constructive en ce qui a trait au troisième âge.

C) TROISIEME OBJECTIF: BIEN-ETRE GLOBAL DE LA PERSONNE AGE

Eveiller notre société contemporaine aux problèmes et aux besoins des personnes âgées et faire les pressions nécessaires afin que les politiques gouvernementales aident au bien-être des personnes âgées.

Nous estimons que les facteurs de bien-être, ceux-là qui sont nécessaires à la vie humaine, demeurent sensiblement les mêmes à toutes les époques de l'existence.

Ainsi, le revenu, le logement, la santé, l'occupation rémunérée ou bénévole et les loisirs peuvent varier de dimension selon que l'on évolue en adolescence, en âge mûr ou en état de vieillesse, mais aucun de ces items ne saurait être retranché subitement sans produire de profondes perturbations.

En outre, et si l'on veut être logique avec soi-même en déclarant que le citoyen du troisième âge en est un à part entière, il lui faut encore s'intégrer dans une législation sociale à caractère essentiellement humain.

La brutale mise au rancart ne saurait être tolérée.

Or, sans avoir une mission revendicative au sens péjoratif du terme, il n'en reste pas moins que la personne âgée, d'elle-même et par l'intermédiaire du Conseil régional de l'âge d'or, doit être à l'affût et à l'avant-garde du progrès.

Il s'agit donc non seulement d'éveiller mais de maintenir éveillé; il s'agit de penser en fonction des améliorations constantes et de faire valoir les intérêts du citoyen d'âge avancé, intérêts qui, en somme, s'identifient à ceux-là de toute la collectivité.

En agissant de la sorte, le Conseil régional rejoint son premier objectif, celui de seconder les efforts des clubs locaux.

Tels sont, fort brièvement décrits, les trois buts que doit quotidiennement poursuivre le Conseil de l'Age d'Or — Région de Québec.

Extrait d'une conférence donnée par M. Louis-Roland Paradis, t.s.p., directeur exécutif du Conseil de l'Age d'Or.

A toutes les personnes du troisième âge vivant en foyer d'hébergement ou dans leur famille: Meilleurs Voeux de Bonne, Heureuse et Sainte Année, longue vie dans la Paix, le Bonheur et la Santé.

Par:
Jean-Guy Lessard et Louis Leblond,
Secteur des Personnes Agées et Autres Adultes,
Service Social de Ste-Germaine.

C'est ce que les CAISSES D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE (*) ont payé en intérêt à leurs sociétaires depuis leur fondation.

Vous pouvez devenir membre en déposant aussi peu que \$25.00 par mois.

(*) Régie par la loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec.

Découpez et jetez aujourd'hui à la poste

 CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER - Dépt VD, C.P. 130, Lac Etchemin, Qué.

Je désire obtenir plus de renseignements concernant la Caisse d'Épargne et d'Entraide Économique de Dorchester.

NOM.....

ADRESSE.....



10%
d'intérêt sur
vos épargnes

 LA CAISSE D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER

SIÈGE SOCIAL: Lac Etchemin, Qué.

VIENT DE PARAITRE

AUX EDITIONS DE L'HOMME

DES HOMMES QUI BATISSENT LE QUEBEC

En collaboration avec la Revue Commerce, les Editions de l'Homme publient **DES HOMMES QUI BATISSENT LE QUEBEC**. Ces bâtisseurs constituent le choix mensuel de la Revue Commerce pour l'année 1970.

Ce livre des Editions de l'Homme répond à cette soif que nous avons tous de mieux connaître certaines personnalités de notre milieu et surtout de mieux comprendre les rouages de l'organisation et certains centres de décisions de la communauté québécoise.

En feuilletant ce volume, vous retrouverez la vie de tous les jours et l'ascension de certains hommes-piliers du Québec tels que: Jean-Jacques Beauchemin, Benoît Beauregard, Robert Bourassa, Bertrand Dandonneau, Pierre Dansereau, Robert Després, Roland Giroux, Gilles Lamontagne, Henri-Paul Lemay, Mi-

L'ELECTRICITE AU SERVICE DU JOUET

Divers engins mécaniques, tels qu'automobiles, locomotives, traités sous la forme humoristique, sont soumis à un programme immuable sans télécommande. Leur réalisation technique est bivalente en offrant l'animation et la mobilité.

L'un des "vieux tacots" avance par à-coups, puis s'arrête et vibre de tout son moteur pendant qu'une vieille trompe demande la liberté de passage, puis il part de nouveau. Les ombres des passagers de ce taxi, projetées sur les vitres dépolies, tressaillent suivant les cahots, ce sont des silhouettes en métal découpé placées entre les vitres et une ampoule électrique. Un autre modèle, sans passagers, émet des fumées après que le capot moteur cesse d'être en accordéon! Les vieilles locomotives du Far West, dont la cheminée, le phare et les lanternes ont des mouvements et des réactions comiques, répètent inlassablement leurs appels nostalgiques.

Mais l'un des plus originaux est ce tacot télécommandé par câble, qui marche littéralement avec ses quatre roues sur essieux pivotant en leur milieu. L'essieu avant, côté roue droite, est relié en diagonale avec celui de l'arrière, côté roue gauche, par une bielle actionnée en son milieu par une manivelle donnant un mouvement excentrique. Le déplacement est identique à celui d'un animal à démarche dandinante. Le second bouton de télécommande donne le mouvement normal, le tacot roule. Pour un parcours droit ou pour virer à droite ou à gauche, il faut rapidement appuyer sur le premier bouton et le relâcher dès que les roues sont dans la direction souhaitée, puis de nouveau utiliser le second bouton.

Naturellement, tous les systèmes électromécaniques déjà présentés peuvent être carrossés en jouets d'anticipation: telle figure humaine sera un robot ou un pilote de l'espace, tel véhicule sera spatial ou lunaire.

Les soucoupes volantes sont bien représentées. L'une d'elles comporte deux essieux, l'un libre, l'autre tracteur et directionnel. En rencontrant un obstacle, ce véhicule change de direction en tournant sur lui-même. Une source lumineuse décrivant un cercle à l'intérieur est visible par de larges hublots de diverses couleurs.

Un autre modèle reflète des astres multicolores, ce qui est obtenu par une sphère à miroir à facettes réfléchissant le faisceau lumineux d'une ampoule. Entre la sphère et la source lumineuse, un disque à segments diversément colorés modifie la teinte des rayons lumineux. Une variante émet un sifflement modulé, tandis que la tuyère du réacteur est allumée par une ampoule tournant alternativement devant des hublots verts et rouges. Visible dans sa cabine, un pilote accomplit quelques mouvements ponctués par le clignotement d'un feu vert.

chel Perron, Marcel Piché et Fernand Thibault.

Le premier objectif de ce volume est de montrer, une fois de plus, l'éveil des Canadiens français aux structures qui les entourent.

Mettre en évidence la réussite au Canada français, c'est offrir un modèle de succès et inciter les nôtres à réussir davantage.

DES HOMMES QUI BATISSENT LE QUEBEC est en vente partout au Québec au prix de \$3.00. On peut aussi se le procurer chez le distributeur exclusif:

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal 132 (523-1600).

JUSTE POUR RIRE par Claude Blanchard

Bien sûr, on l'aime ou on ne l'aime pas... ce Monsieur Télévision 1970. Une chose est cependant certaine; il suffit de se référer au philosophe Henri Bergson pour savoir que le rire est l'une des fonctions que tous les humains ont en commun. Les cyniques disent même "Le rire est le propre de l'Homme; c'est d'ailleurs tout ce qu'il a de propre!"

C'est en pensant à tout ça que Claude Blanchard, en collaboration avec ses joyeux compères Léo Rivet et Jean Morin, a publié **JUSTE POUR RIRE**, le condensé de ses histoires les plus drôles.

JUSTE POUR RIRE constitue le profil de Claude Blanchard. Car le connaître, c'est pénétrer dans les couloirs du véritable comique et du rire. Il n'a pas inventé ce rire, mais il le communique avec une facilité déconcertante. Sur le plateau de télévision ou dans l'intimité, Claude Blanchard est le même. Il n'est donc pas seulement un personnage de la télévision.

JUSTE POUR RIRE, par Claude Blanchard, est en vente partout au Québec au prix de \$2.00. On peut également se le procurer chez le distributeur exclusif:

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal 132 (523-1600).

AUX EDITIONS DE L'ACTUELLE

LES VISAGES DE L'ENFANCE par Dominique Blondeau

Antoine Legeant, un jeune homme solitaire, vit à Paris une vie calme,

un peu morne.

Il n'a pour ami qu'un jeune homme de son âge, avec qui il travaille. Le secret d'Antoine: l'amour qu'il porte à sa soeur Jeanne, depuis son enfance, et surtout depuis la mort de leur père.

Jeanne n'approuvera jamais ce malaise. Par sa beauté, son intelligence, elle va continuer, prolonger ce mystère.

Mais en grandissant, l'enchantement d'Antoine, pour sa soeur, va se

transformer lentement en une passion tendre, qu'il essaiera plus ou moins de lui cacher. Jeanne fera semblant de ne pas comprendre.

Antoine tentera de retrouver dans les visages des autres femmes, le beau visage de sa soeur. Ces tentatives seront vaines et se solderont par des échecs.

Un jour, Antoine se croira libéré. Après une absence, il retrouve son ami d'antan, Luc, qui lui annoncera la venue d'une nouvelle secrétaire dans la société où ils travaillent. Elle est brune et belle, semblable à Jeanne. Pour Antoine, le mirage recommencera...

LES VISAGES DE L'ENFANCE, par Dominique Blondeau, est en vente partout au Québec au prix de \$3.00. On peut également se le procurer chez le distributeur exclusif:

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal 132 (523-1600).

LES DEMI-CIVILISES par Jean-Charles Harvey

L'ACTUELLE réédite un livre qui a fait couler beaucoup d'encre au moment de sa première édition, en 1934. **LES DEMI-CIVILISES**, par Jean-Charles Harvey, est un roman de moeurs où les hommes politiques, les hommes d'Eglise, les autres aussi, bourgeois et femmes du monde, s'agitent et se dévorent; un document inédit sur la société québécoise d'avant 1940.

Jean-Charles Harvey appartient à la génération des écrivains de la période de 1920. Comparé à ses con-

frères Roquebruné, Bernard ou même Grignon, il fait figure d'enfant terrible, extrêmement doué mais très controversé. Pour certains et pour d'autres, il fut une sorte d'entrepreneur en démolition, de bootlegger de l'intelligence en période de prohibition, d'anticlérical, d'anti-conformiste impénitent.

Jean-Charles Harvey demeure, par sa pensée et son art d'écrire, l'un de nos écrivains les plus racés. Il a été marqué par son temps et a servi de paratonnerre à toute une génération d'écrivains québécois. Aujourd'hui encore, nombre de journalistes se réclament de ce grand maître que fut Harvey.

LES DEMI-CIVILISES, par Jean-Charles Harvey, est en vente partout au Québec au prix de \$3.00. On peut également se le procurer chez le distributeur exclusif:

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal 132 (523-1600).

CONNAISSEZ-VOUS LE BUREAUCANTHROPE?

D'après la revue Vie et Langage il s'agit du "fonctionnaire rébarbatif derrière un guichet grillagé, évocateur de l'âge de la pierre." Ce néologisme a été créé en 1969 par un journaliste de France-Soir, à propos d'une réforme nécessaire de l'Administration: "Il vous manque une pièce, grogna le bureaucrathe au visage invisible."

A

L'Auberge des Apalaches Inc.

Jeudi le 31 décembre


GRANDE SOIREE pour défoncer le Nouvel An

Nombreux prix de présence

ORCHESTRE

LES BALADINS

Une soirée inoubliable, nous vous le promettons



Futurs mariés, réservez dès maintenant à l'Auberge des Apalaches Inc.

Le seul hôtel de la région classé avec trois fleurs de lys par le Ministère du Tourisme

Pour janvier: "LES JOKERS"

L'ORCHESTRE "LES JOKERS"

Un groupe formidable de 7 musiciens incluant une chanteuse

Danseuses à go-go

31

31

31

LES ARTISANS DE LA PAILLE



Les artisans du marché d'Exuma tressent les fibres de palmier et décorent les articles qu'ils offrent à la convoitise des touristes. Assises, de gauche à droite: Jenny Mae McKenzie, Miriam Roile, et Malvina Clarke.

Les artisans de ce pittoresque centre de villégiature constituent en quelque sorte une heureuse famille.

Ils appartiennent à l'industrie locale, spécialisée dans la fabrication des objets en paille, autant de ravissants souvenirs pour lesquels les touristes dépensent plus d'un million de dollars chaque année.

Bien que la plupart des articles, comme chapeaux, sacs et autres objets soient vendus à Nassau, au "marché de la paille" dont la renommée n'est plus à faire, la matière première est travaillée à Eleuthera, Long Island, Andros, Cat Island et à Exuma. Les éventails légers cependant sont la spécialité de Great Cay, dans l'archipel d'Abaco. Les ceintures et les chaussures viennent habituellement des Iles Ragged.

Aux Exumas, malgré les milliers de palmiers qui s'inclinent majestueusement sous la brise, l'industrie

de la paille est relativement peu étendue. 14 ouvriers environ se relaient à tour de rôle à l'octogone de George Town, le marché local où se vendent le produit de leurs travaux. Pour arriver au marché à 7 h. du matin, à George Town, les ouvriers se lèvent à 5 h. car ils ont 27 milles à parcourir.

"Nous ne pouvons pas nous permettre de venir tous au marché tous les jours, car le transport est trop onéreux" disent-ils, "c'est pourquoi nous y venons à tour de rôle, afin qu'il y ait toujours quelqu'un d'entre nous".

Le marché de la paille de George Town est situé en face du tribunal. Tout en tressant la paille ou en décorant les articles, les vendeurs se distraient rien qu'au spectacle de l'animation de la rue, le point le plus vivant d'une île où règne une absolue tranquillité.

Depuis la récolte des palmes jusqu'à leur transformation en objets exposés à la convoitise des passants, soit sur des supports, soit à l'ombre d'un arbre, la matière première subit une remarquable série de transformations. Lorsqu'on ne regarde que les chapeaux et les sacs joliment décorés, on ne réalise que rarement la somme d'efforts et de travail qu'ils représentent — mais plus qu'un métier, c'est un art qui se transmet de génération en génération.

A Exuma, on commence par cueillir les palmes pour les faire sécher sur la plage baignée de soleil. Une fois sèches, on enlève le tégument qui les recouvre soit du bout de l'ongle, soit avec une épingle de sûreté. Les brins sont alors tressés en lanières allant d'un quart de pouce à trois pouces de largeur. Chaque tresse nécessite de trois à 23 brins.

Jenny Mae McKenzie, 17 ans, une jeune vendeuse de paille à Exuma, aime beaucoup le tressage, un travail dont elle s'acquitte avec la dextérité d'un expert. Elle vient de terminer ses études à l'école de l'île et s'est décidée à aider sa mère qui travaille dans l'industrie de la paille.

Assise sur une caisse en bois qui autrefois contenait des réserves de provisions, Jenny Mae fredonne gaiement en travaillant. Elle tresse environ une verge de paille à l'heure. La paille est expédiée à Nassau en larges rouleaux ou utilisée immédiatement sur le marché.

Jenny Mae aime son travail qu'elle trouve amusant et facile. Elle a commencé à aider sa mère dès l'âge de huit ans et elle en est très fière.

Il existe différentes variétés de tresses allant de la paille légère, très lustrée, appelée "argentée", à une paille plus lourde, plus foncée, et mate, une paille qui, plus exactement, est de la fibre de coco et de la fibre de palme. Toutes les variétés peuvent être travaillées de la même façon pour produire des motifs aussi compliqués qu'attrayants. Le sisal sert aussi à faire des objets ravissants. Plus couramment employé pour faire des cordages, le sisal pousse en abondance aux Bahamas et produit l'une des fibres naturelles parmi les plus durables et les plus résistantes que l'on connaisse.

Bien que les vendeurs d'Exuma brodent et décorent la plus grande partie des articles de leur fabrication, certains de ceux-ci sont achetés à Nassau et revendus aux touristes d'Exuma, afin d'encourager le commerce de l'île en offrant un plus grand choix aux amateurs.

Les Bahamas accueillent plus d'un million de touristes par an, et il va sans dire que le commerce des artisans jouit d'une enviable prospérité dont l'ampleur va de pair avec l'évolution du tourisme.

LA CULTURE DES PLANTES SOUS ECLAIRAGE ARTIFICIEL

Pour l'amateur de plantes, la culture sous éclairage artificiel entretient un monde nouveau qui ne se limite pas au solarium ou au jardin, mais qui peut aussi permettre la culture dans des conditions qui se rencontrent habituellement dans les appartements sombres et les soubassements sans soleil. Avec un tel éclairage, on peut cultiver une grande variété de plantes pour en orner le vifoir durant toute l'année; cette culture peut se faire dans le soubassement d'où l'on transporte les plantes lorsque leurs fleurs sont épanouies. On peut aussi l'utiliser pour la production de vigoureux petits plants qui serviront à garnir le jardin extérieur, ou pour propager les plantes dont on a besoin pour améliorer le paysage qui entoure son parterre.

Si vous devez vous servir exclusivement d'éclairage artificiel pour produire vos plants, l'appareil qui le fournit de même que l'éclat et la période d'illumination sont des facteurs de très grande importance.

La plupart des jardiniers préfèrent les tubes fluorescents blancs à lumière froide pour produire leurs petits plants, ou bien un système alternatif de tubes blancs à lumière chaude et froide pour la culture des plantes. Dans le cas d'installations fermées ou partiellement fermées, il est plus pratique de s'en tenir aux tubes blancs à lumière froide. On pourra peut-être opter pour les tubes fluorescents les plus récents manufacturés spécialement à cette fin, car certains d'entre eux donnent des rayons infra-rouges qui stimulent la floraison tandis que d'autres du côté beaucoup plus longtemps et sont tout aussi efficaces que les tubes ordinaires.

Lorsque vous avez décidé du type de tubes que vous utiliserez, il faut déterminer la longueur et le nombre dont vous aurez besoin. Deux tubes de 40 watts mesurant quatre pieds et faisant partie du même appareil d'éclairage fourniront la lumière requise pour une surface d'environ 52 pouces sur 18 pouces. Le nombre de tubes requis dépend de la superficie à éclairer. Un appareil servant à régler automatiquement la durée des périodes d'éclairage sera un bon placement pour les personnes qui doivent s'éloigner de leur foyer, de même que pour celles qui sont sujettes à oublier. Ce dispositif allume et éteint automatiquement l'éclairage selon un réglage ajusté aux besoins de chacun.

Au fur et à mesure que les plantes poussent, il faut soit baisser les plantes, soit monter les lumières. Cela peut se faire en installant les appareils d'éclairage avec des chaînes et poulies, ou en installant les plantes sur des blocs ou des briques

que l'on retire un à un à mesure que les plantes croissent.

La plupart des plantes et des cultures éclairées artificiellement ont besoin d'une période d'éclairage de 14 à 16 heures par jour. Toutes les plantes doivent être gardées à une distance d'au moins six pouces des lampes. Presque toutes, cependant, croissent mieux si on les tient à une distance de douze pouces. Les plantes qui exigent un éclairage intense doivent être placées de façon que les feuilles du sommet soient à six pouces des lampes; celles qui requièrent un éclairage moyen, à douze ou dix-huit pouces, et les autres qui n'ont besoin que d'une lumière peu intense peuvent être tenues aussi éloignées qu'à trois pieds de distance. On peut même se demander si ce dernier groupe a vraiment besoin de plus d'éclairage que celui qu'offrent habituellement la plupart des vifoirs.

Lorsque vous choisissez les plantes de votre jardin d'intérieur éclairé artificiellement, il vaut mieux opter pour celles qui s'adaptent à la sorte et à la quantité de lumière que vous pourrez leur fournir. L'aglaonème, l'aspidistra, le dieffenbachia, le dragonnier et le philodendron exigent un éclairage de faible intensité, soit d'environ 50 watts; les anthuriums, les bégonias Rex, les bromélias, le cisse lierre, le cisse sarmenieux et autres plantes semblables se contentent d'un éclairage moyen à intensité variant de 100 à 500 bougies-pied; les violettes africaines, les bégonias à floraison continue, les bégonias cireux, les épiscias, les gloxinias, le lierre commun, le hoya, les balsamines, les oeillets d'Inde et les sauges ont besoin d'un éclairage brillant à intensité de 500 à 1,000 bougies-pied.

Après avoir cultivé des plantes sous éclairage artificiel durant quel temps, on se rend compte que l'intensité en est satisfaisante. Si l'intensité est trop faible, les plantes poussent lentement, les tiges sont minces, faibles et molles, les feuilles restent petites et la floraison n'est que limitée. Lorsque l'éclairage est trop vif, les feuilles peuvent se décolorer ou blanchir.

Toutes les plantes cultivées dans un jardin intérieur doivent être placées dans des pots de terre cuite, lesquels laissent mieux circuler l'air et ne restent pas saturés d'eau. On peut se procurer du sol à empotage offert en sacs dans la plupart des magasins, mais il est aussi satisfaisant de le préparer soi-même en mélangeant des parties égales des matériaux suivants: (A) un bon sol à jardin, (B) du sable ou de la perlite et (C) de la tourbe horticoles, auxquels on ajoute une cuillerée à soupe de superphosphate et une cuillerée à soupe de pierre à chaux, par gallon de mélange. Placer les plantes à distance convenable des lumières selon l'intensité désirée. Si l'on a construit un banc pour supporter les plantes cultivées, s'assurer que les côtés en sont suffisamment élevés pour entourer les pots de mousse de tourbière, de gravier de la grosseur d'un pois ou d'éclats de marbre.

Dès que vous placez vos plantes sous éclairage, acclimitez-les à leur nouveau milieu ambiant par un bon arrosage. Ensuite laissez bien sécher le sol avant de faire un nouvel arrosage.

Mouillez la mousse et les roches qui entourent les pots pour augmenter l'humidité de l'atmosphère. En arrosant, évitez d'échapper de l'eau sur les appareils d'éclairage et les jardinières. Si votre installation d'éclairage se trouve dans le soubassement et que vous désirez y cultiver des plantes pour les étaler ailleurs, nous vous recommandons de construire une simple boîte qui facilitera le réglage de l'humidité et de la température.

Peinturer les côtés à l'intérieur avec une peinture luisante et munir le devant de charnières pour atteindre facilement les plantes. A une extrémité, fixer un morceau de feuilard à dents de scie qui servira à entrouvrir le côté pour laisser pénétrer l'air et régler la température.

A toutes les deux ou trois semaines, arroser les plantes avec une solution d'engrais soluble dans l'eau, que l'on doit utiliser à la concentration recommandée sur l'étiquette. Appliquez l'engrais seulement lorsque les plantes sont en croissance active et quand elles ne sont pas trop sèches.

MAINTENANT OUVERTE
LA BRASSERIE TAVERNE
BIERE EN FUT (DRAFT)

VERRE DE 10 ONCES
.20¢

AU BAR SALON JEUDI SOIR
GILLES AUDET CHANTEUR
et l'ensemble des Gitans

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
MUSIQUE DE DANSE

Manoir Etchemin
SPECIALITE: BANQUETS DE TOUS GENRES
LAC ETCHEMIN, TEL.: 625-2101

N'oubliez pas pour vos banquets, réceptions de noces ou tout autre genre, nous sommes toujours à votre disposition.
Faites vos réservations dès maintenant.

A L'HOTEL JOLIN St-Luc, jeudi on défonce la nouvelle année. Vendredi et samedi: danse avec l'orchestre **LES LUCOS**

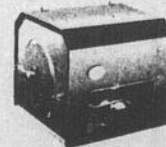
OFFREZ À VOTRE FAMILLE LA PROTECTION INVISIBLE

avec une humidité contrôlée par Esso

On ne peut voir, toucher ou sentir l'humidité, mais on en remarque vite l'absence lorsque pendant l'hiver, l'air trop sec de la maison nous incommode.

Cet air sec, en plus d'endommager les meubles, les tissus et les tableaux de votre foyer, peut être pour votre famille la source de désagréments tels que peau sèche, gorge irritée, lèvres gercées et autres irritations.

Donnez à votre famille et à votre foyer, la protection de l'humidificateur Esso modèle 105



UN AUTRE PRODUIT POUR LE CONFORT AU FOYER Esso

Apprenez-nous et renseignez-vous sur LA PROTECTION INVISIBLE

LUCIEN GAGNON

Entrepreneur
Plomberie et chauffage
LAC ETCHEMIN
TEL.: 625-3831

LES EXPORTATIONS FONT AUGMENTER LA DEMANDE DE PETROLE ET DE GAZ CANADIENS

On s'attend à une augmentation de la production canadienne de pétrole brut et d'hydrocarbures équivalents, d'environ 1.46 million de barils par jour en 1970 à environ 1.65 million de barils par jour en 1971. Ce chiffre représenterait une deuxième augmentation consécutive de 12 pour cent, d'après une déclaration faite par M. Jerry McAfee, président de Gulf Canada, dans un communiqué de fin d'année.

"D'après la communication récente du président Nixon, les raffineurs américains seront autorisés à échanger les permis d'exploiter les gisements de pétrole au large des côtes contre des importations de pétrole canadien. Sur la base de cette déclaration, nos prévisions en ce qui concerne les exportations à destination de l'est des Rocheuses sont optimistes. Elles devraient dépasser 550,000 barils par jour pour l'année entière, soit une augmentation de plus de 25 pour cent. En raison de la capacité supplémentaire de l'oléoduc Trans Mountain l'année prochaine, on s'attend à atteindre le chiffre de 250,000 barils par jour pour les exportations à destination de la côte ouest, soit une augmentation possible de 11 pour cent."

D'après le président de Gulf Canada, les exportations devraient dépasser 800,000 barils par jour, soit une augmentation de plus de 20 pour cent, tandis que la demande intérieure pour le pétrole brut canadien atteindrait environ 725,000 barils par jour en 1971, soit une augmentation de trois pour cent.

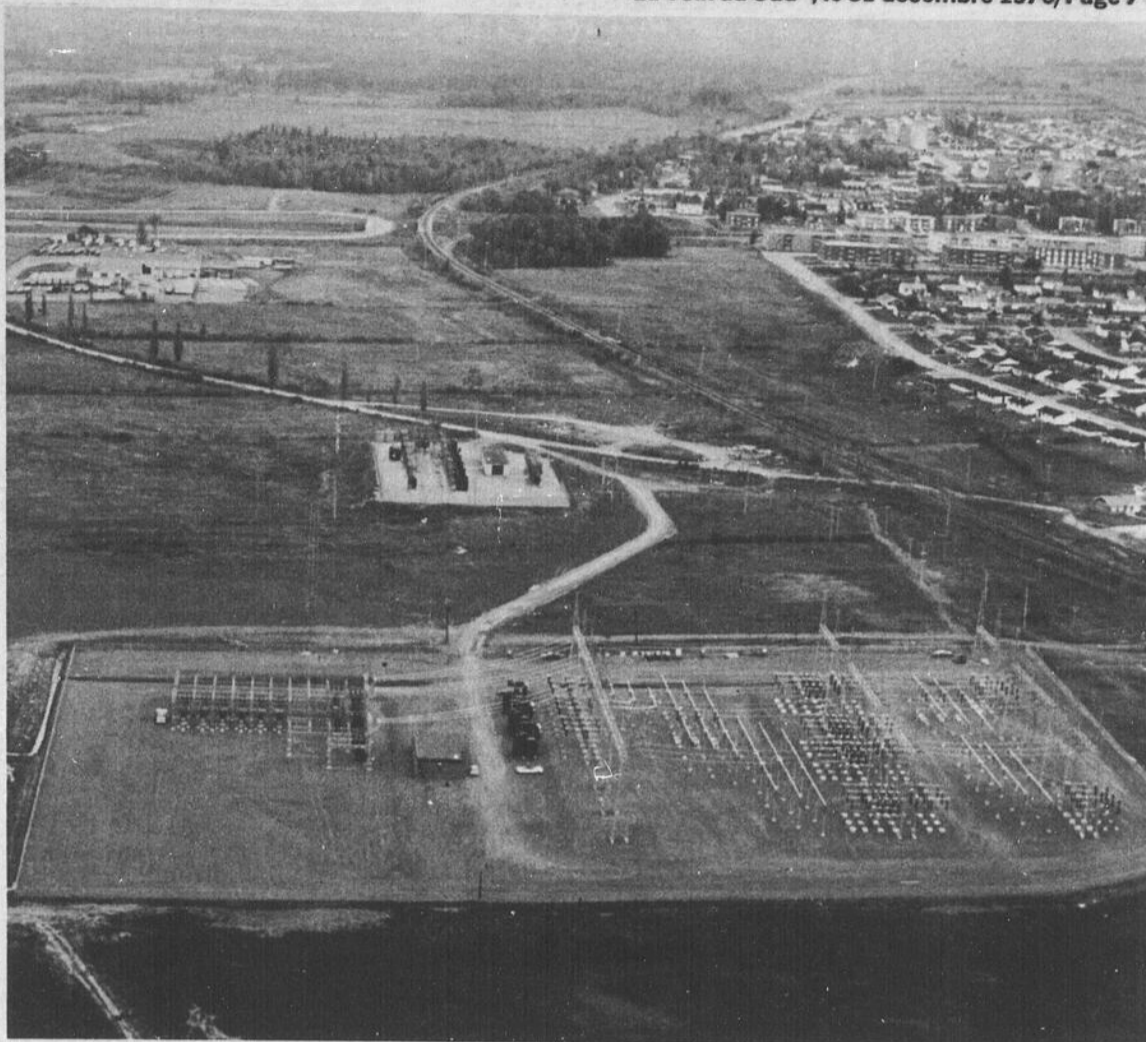
La demande au Canada pour les produits raffinés, qui a augmenté

de 3.5 pour cent en 1970, augmentera d'environ 4 pour cent en 1971, mais la quantité de pétrole brut raffiné — y compris le pétrole importé — augmentera d'environ 14 pour cent, pour atteindre 1.45 million de barils par jour. En effet, déclara M. McAfee, les exportations de produits raffinés commencent, pour la première fois, à devenir un facteur significatif dans l'industrie canadienne du pétrole.

"On s'attend que l'augmentation générale des prix compensera sensiblement l'augmentation des frais. Par conséquent, on s'attend à des bénéfices, pour toute l'industrie pétrolière, aussi bons et peut-être légèrement supérieurs à ceux de 1970", déclara M. McAfee.

On s'attend à une augmentation de 8 pour cent des ventes de gaz naturel en 1971, après une augmentation de 11 pour cent en 1970. Ces ventes avaient atteint cette année environ 4.6 milliards de pieds cubes par jour. La demande intérieure augmentera d'environ 7.5 pour cent l'année prochaine, alors que les exportations augmenteront d'environ 8.5 pour cent. Ces prévisions sont basées sur les récentes approbations supplémentaires du Conseil national de l'énergie.

La quantité de produits de gaz de pétrole liquéfié extraits du gaz naturel a connu en 1970 une augmentation de 18 pour cent, soit un chiffre de 93,000 barils par jour; et, grâce à plusieurs additions importantes aux usines de traitement du gaz, on s'attend à une augmentation supplémentaire de 27 pour cent de la production de pétrole liquéfié en 1971.



Afin d'assurer un service toujours meilleur à sa clientèle, l'Hydro-Québec inaugurerait tout dernièrement le nouveau poste La Suète à Ste-Foy. Les caractéristiques de ce poste de distribution en font l'un des plus gros du genre en Amérique. Il s'agit pour l'Hydro-Québec de la construction de son premier poste de transformation d'énergie électrique de 230 kV à 25 kV. Sa puissance devrait éventuellement atteindre 400,000 kVA.

Ce poste, qui compte actuellement trois transformateurs de 36/48/60 kVA et douze feeders à 25 kV, représente un investissement initial de \$2,150,000. L'addition de six transformateurs et de trente-six feeders est prévue pour plus tard.

Ce projet a été conçu par le personnel de la direction générale Génie de l'Hydro-Québec avec la collaboration du service des Projets techniques de la région Montmorency. La mise en service de ce poste a été rendue nécessaire par l'expansion rapide qu'a connue la banlieue ouest de la région métropolitaine de Québec au cours des dernières années.

★ CINEMA ★

ETOILE

STE-JUSTINE Qué.

Horaire des Programmes
Samedi: 8 hres
Dimanche: 7.30 hres
Programme sujet à changement sans avis

SAM DIM 2-3 JAN.

GRAND SPECIAL

Goldie Hawn
Walter Matthau
Ingrid Bergman

dans la comédie qu'il faut voir absolument!

Mesdames accepteriez-vous d'épouser un vieux garçon pour lui permettre de demeurer... CÉLIBATAIRE?

FLEUR DE CACTUS

Programme double

TONNERRE SUR LA FRONTIERE

COULEURS
Rod Cameron
Nadia Gray

A VENIR. Deux grands spéciaux pour février: "Funny Girl" et "2 Femmes en Or".

Les stages en France organisés par l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse

Au cours de l'année 1971, environ 1,600 Québécois séjourneront en France pour un minimum de 21 jours dans le but de se familiariser avec le secteur français de leur choix.

L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse acquitte 60% des frais de séjour en France. La contribution demandée aux stagiaires de l'Office pour couvrir l'autre partie des frais de transport aérien, d'hébergement et de nourriture est de \$190.00.

Le personnel de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse signale que les inscriptions se termineront le 25 février pour les candidats aux stages qui se dérouleront avant le 30 juin 1971. Quant aux candidats pour les séjours de la seconde moitié de l'année, ils ont jusqu'au 21 avril pour s'inscrire.

Pour obtenir plus de renseignements sur les projets de séjour en France en 1971, il suffit de s'adresser à l'un ou l'autre des bureaux de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse 290, Place d'Youville, Montréal 125, ou 47 rue Sainte-Ursule, Québec 4.

la vente annuelle de janvier

CHEZ Ginette ENR.

salon de chaussures pour dames et enfants

dès lundi matin le 4 janvier

TOUT LE STOCK EST EN VENTE

réductions jusqu'à 60%

33 1/3 %

D'ESCOMPTE

sur les bottes d'hiver pour dames et enfants et sur les souliers doublés.

SOULIERS POUR FILLETTES

cuir ou cuir verni genre fourreau ou à courroie. Brun, noir, marine, 11 à 4.

\$2⁸⁸

SPECIAL

SOULIERS POUR GARCONS

en cuir, choix de plusieurs styles. 11 à 4.
Régulier: 6.95 - 7.95

\$3⁸⁸

SPECIAL

SOULIERS POUR GARCONS

en cuir, choix de plusieurs styles. 11 à 4.
Régulier: 6.95 - 7.95

\$3⁸⁸

SPECIAL

25%

DE RABAIS

sur tous les souliers pour dames

SOULIERS POUR GARCONS

en cuir, choix de plusieurs styles. 11 à 4.
Régulier: 6.95 - 7.95

\$3⁸⁸

SPECIAL

LOT DE SOULIERS pour dames

à \$300 \$500

Régulier jusqu'à \$15.00

SOULIERS POUR GARCONS

en cuir, choix de plusieurs styles. 11 à 4.
Régulier: 6.95 - 7.95

\$3⁸⁸

SPECIAL

10%

D'ESCOMPTE

sur bourses - souliers de garde-malade - pantoufles etc.

SOULIERS POUR GARCONS

en cuir, choix de plusieurs styles. 11 à 4.
Régulier: 6.95 - 7.95

\$3⁸⁸

SPECIAL

50 PAIRES DE BOTTES POUR DAMES

A \$10⁰⁰

Régulier: \$14.95 à \$21.95

au salon de chaussures pour dames et enfants

CHEZ GINETTE ENR.

285, 1^{ère} Avenue, Lac Etchemin
Face à l'Hôtel Bellevue, tél.: 625-7231

Les Beaux Dimanches

le 3, 20 h 30

Une pièce inédite de Pierre Dagenais,
"Voyage de noces": une intrigue
policrière qui vous tiendra en haleine

Au coeur même de Montréal, un avocat et une jeune héritière d'origine française, mariés depuis douze heures à peine, se voient entraînés dans une intrigue policière qu'a imaginée le comédien et auteur dramatique Pierre Dagenais. Ce nouveau téléthéâtre, intitulé *Voyage de nocces*, sera présenté à la chaîne française de Radio-Canada dans le cadre des **Beaux Dimanches** du 3 janvier à 20 h 30.

Mireille et François Chabrier sont jeunes et follement amoureux. Nous faisons leur connaissance au moment où ils arrivent à Dorval. Ils sont en voyage de nocces et se proposent de visiter la Gaspésie, mais doivent auparavant s'arrêter à Montréal pour régler la vente d'une maison que la jeune femme a héritée de son oncle.

Au moment où le téléspectateur rencontre les héros de l'histoire, il aperçoit simultanément un personnage mystérieux, intrigant qu'il connaîtra bientôt sous le nom de Daniel Royer. Celui-ci se trouvera constamment sur le chemin des jeunes époux et sera le sujet de mensonges entre eux, dont le spectateur est tout de suite le témoin. Bien des personnages louches viendront compliquer l'intrigue, et les nouveaux mariés apprendront en définitive que même si toute vérité n'est pas bonne à dire, une vérité

parfois cruelle est souvent préférable à un silence pénible et accablant.

Voyage de nocces met en vedette Michèle Magny et Léo Iliail dans les rôles de Mireille et François Chabrier et Gérard Poirier dans celui de Daniel Royer. On verra également Catherine Bégin incarner la mystérieuse Rina et Roger Garceau sera Mario Vicenti, alias Laurent Fontaine. Enfin, Pierre Dagenais, l'auteur, jouera l'avocat Guérin; Diane Pilon, une serveuse à la terrasse-piscine, et France Laverdière, une employée au bureau de réception de l'hôtel.

Soulignons que le réalisateur et metteur en scène Jean Faucher a réalisé *Voyage de nocces* presque entièrement dans des décors naturels, c'est-à-dire à l'aérogare de Dorval, à l'hôtel Bonaventure et à la galerie des boutiques de la Place Bonaventure.

L'équipe de production de ce téléthéâtre est composée, outre le réalisateur, de la script-assistante Lucile Leduc, de la créatrice de costumes Francine Boizard, du décorateur Gabriel Contant, du maquilleur Edouard Shrimpton, du directeur technique Ivor Pearson et des assistants à la production Jean-Yves Laforce et Pierre-Jean Cuillierrier.

Gérard POIRIER et Catherine BÉGIN



Gérard POIRIER et Michèle MAGNY



Roger GARCEAU et Catherine BÉGIN



Léo ILIAL et Michèle MAGNY



Les Martiens de Durango

Pour terminer cette soirée des **Beaux Dimanches**, on présentera, à 22 heures, un film documentaire en couleur de Juan Bunuel intitulé *les Martiens de Durango*. Les Martiens de Durango sont un trio de jeunes musiciens mexicains qui, grâce à leur talent, permettent à leur famille de mener une vie décente. La caméra nous les montrera au travail et dans leur cadre familial.

Madeleine Brabant

- NOUVELLE ADMINISTRATION
- NOUVEAU PROPRIÉTAIRE
- EQUIPE EN NEUF

BIENVENUE AU

CINEMA LAURIER

ST-MALACHIE

le cinéma des primeurs
TEL. 642-2072



1971

PROGRAMME DE
JANVIER

JAN. 10

DIM.

JAN. 10-11-12

DIM. LUN. MAR.

DIMANCHE APRES-MIDI POUR ENFANTS



DEMAIN DES HOMMES

WALT DISNEY

FRED MACMURRAY

VERA MILES

Technicolor

LILLIAN GISH - CHARLIE RUGGLES - ELLIOTT REID



KURT RUSSELL
LUANA PATTEN
KEN MURRAY

GRAND SPECIAL D'OUVERTURE

UNE BLONDE SEDUISANTE...
18 ANS Adultes
leurs aventures Amoureuses
UNE BRUNE PIQUANTE...

LES NIÈCES de la Colonelle

2 FILMS EN COULEURS
Kamasutra

PERFECTION DE L'AMOUR

Fo
l'u
L'U
cet a
ne ch
culté
avec
au c
nées,
lars,
l'eng
\$75,0
du T
et se
ligue
et rég
POU
PNEU
Pa
pneu
sitair
offici
blém
que
par
Québ
La
doma
mis
des r
rapet
béné
bec
molo
en r
inco
labor
gnem
mett
ne d
quat
gram
ceux
gique
versi
gram
Enfin
gnem
être
rech
De
faits
depu
de F
val,



Fondation d'une chaire de pneumologie à l'Université Laval

L'Université Laval a annoncé, cet après-midi, la création d'une chaire de pneumologie à la Faculté de médecine. Cette chaire, avec laquelle on entend recueillir au cours des dix prochaines années, un quart de million de dollars, a été rendue possible par l'engagement d'une somme de \$75,000, engagée par la Société du Timbre de Noël du Québec Inc. et ses organismes affiliés: les ligues antituberculeuses locales et régionales.

POURQUOI UNE CHAIRE DE PNEUMOLOGIE?

Par la création d'une chaire de pneumologie, les autorités universitaires de Laval reconnaissent officiellement les nombreux problèmes d'ordre médico-scientifique et socio-économique posés par les maladies respiratoires au Québec.

La recherche médicale dans le domaine de la pneumologie a permis à la médecine de découvrir des méthodes diagnostiques et thérapeutiques dont la population doit bénéficier. Or, il existe au Québec une pénurie sérieuse de pneumologues (médecins spécialistes en maladies respiratoires) et il incombe à l'Université Laval d'élaborer un programme d'enseignement universitaire qui permettra aux étudiants en médecine de recevoir une formation adéquate en pneumologie et un programme susceptible d'intéresser ceux-ci à la spécialité pneumologique. Conséquemment, l'Université se doit d'élaborer un programme de formation spécialisée. Enfin, tout programme d'enseignement doit, de toute nécessité, être complété d'un programme de recherches.

Des efforts louables ont été faits en ce sens, particulièrement depuis trois ans, par le service de Pneumologie de l'Hôpital Laval, affilié à l'Université Laval.

Les résultats obtenus jusqu'ici sont fort encourageants, à un point tel que ce service peut à peine répondre à toutes les demandes de stage qui lui sont adressées par les étudiants en médecine et les médecins-résidents.

Cette expérience a réussi à démontrer que l'on peut intéresser les étudiants en médecine et les jeunes médecins à l'étude de la pneumologie et la création d'une chaire de pneumologie contribuera à donner à ce mouvement un essor plus considérable, entre autre moyen, par l'engagement de professeurs à temps plein qui consacreront la majeure partie de leur temps à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des maladies respiratoires.

POINT DE VUE MEDICAL

Dans le passé, les pneumologues ont supporté la lutte entreprise par les ligues antituberculeuses et conduit avec succès le dépistage, la prévention et le traitement de la tuberculose. Le succès remporté par les agences bénévoles a reçu l'appui des gouvernements. Ces services de santé et de bien-être sont organisés et offerts à la population depuis au moins vingt ans.

Une nouvelle orientation motive les pneumologues d'aujourd'hui: la lutte contre les maladies respiratoires.

L'augmentation du nombre de cancers pulmonaires est alarmante. Le nombre de cas de bronchite chronique est effarant. Cette affection se complique très souvent d'emphysème pulmonaire et les décès causés par cette maladie ont quadruplé au cours des quinze dernières années. Des milliers d'individus souffrent d'asthme bronchique. La majorité de ces malades se croient incurables alors que la pneumologie moderne possède des moyens de traitement efficaces qui doivent être

mis à la disposition de la population. Pour ce faire, il faut enseigner ces méthodes de diagnostic et de traitement aux futurs omnipraticiens, il faut former des spécialistes, il faut élaborer des programmes de recherches pour élucider les nombreux problèmes encore non résolus et améliorer les méthodes de traitement et de prévention.

IMPLICATIONS PAR RAPPORT A LA POPULATION

La réalisation de ces objectifs fera bénéficier les malades atteints d'affections respiratoires, de meilleurs soins, puisqu'ils pourront compter sur les services d'omnipraticiens bien entraînés dans le traitement des maladies respiratoires, de même que sur un plus grand nombre de pneumologues.

PROGRAMME DE RECHERCHES

Les équipes de soins les plus compétentes, les programmes d'enseignement médical les plus complets et les mieux structurés seraient bientôt dépassés sans un programme de recherches. Le domaine des maladies respiratoires n'échappe pas à cette loi de la médecine moderne. Or, nul ne peut s'improviser chercheur. Le médecin qui se destine à la recherche doit subir un long entraînement, pour ensuite consacrer la majeure partie de son temps à ses travaux.

Soins aux malades, enseignement et recherches, constituent trois éléments inséparables de la médecine moderne et la création d'une chaire de pneumologie indique bien l'intention de l'Université Laval de jouer le rôle qui lui revient dans la lutte contre les maladies respiratoires, tout comme elle l'a fait lorsqu'elle a créé une chaire de tuberculose au temps où cette maladie causait tant de ravages.

BANDES DE VAPONA

L'étiquette et les emplois autorisés des bandes antiparasitaires Vapona demeureront les mêmes que par le passé. Les commerçants intéressés en ont été informés dans un circulaire envoyé aujourd'hui même par la section des antiparasitaires du ministère de l'Agriculture du Canada.

Cette communication fait suite à une série d'épreuves entreprises pour s'assurer que l'usage des bandes Vapona ne comporte aucun risque de sécurité pour l'homme dans sa lutte contre les insectes.

Vapona est la marque de commerce du dichlorvos, insecticide qui est actif sous forme de vapeurs et possède des caractéristiques de décomposition avantageuses.

On a dit que les bandes Vapona étaient dangereuses à employer dans les habitations et les restaurants: la presse et les grands moyens d'information ont largement fait écho à ces allégations.

C'est ce qui a incité les laboratoires du ministère de l'Agriculture à faire des épreuves supplémentaires en vue de confirmer les

données qui déterminent l'attribution de l'enregistrement par le ministre de l'Agriculture.

En outre, des épreuves ont été faites dans une habitation où la température, la ventilation et l'humidité étaient soigneusement enregistrées et réglées.

Les conditions de milieu de cette habitation furent réglées de façon à reproduire les conditions très rigoureuses qui, probablement, seront celles qu'on rencontrera lors de l'usage courant du Vapona au pays.

En laboratoire on s'est servi d'animaux d'essai pour déterminer les réactions biologiques provoquées par le produit antiparasitaire, animaux qui furent ensuite examinés par la Direction des aliments et des drogues.

Le circulaire comprend la déclaration suivante: "On a conclu que l'utilisation des bandes Vapona, conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, ne présente aucun danger pour l'homme et ne laisse pas de résidus qui seraient considérés excessifs selon la Loi des aliments et des drogues."

En bref...

Les sociétés pétrolières investiront l'an prochain \$10 millions pour la prospection dans la vallée et dans le golfe du Saint-Laurent, notamment. Le sous-sol québécois offrirait à lui seul un potentiel de 2 milliards de barils de pétrole et de 2 trilliards de pi3 de gaz. Ces chiffres ont été révélés par le président de l'Indépendant Petroleum Association of Canada, M. G. Roark, au cours d'une réunion tenue à Québec.

L'un des plus grands éducateurs du Québec, Mgr Alphonse-Marie Parent, décédé à Québec, à l'âge de 64 ans. Il a été cinq ans (1961-1966) président d'un organisme chargé de repenser les besoins de l'enseignement en fonction des besoins nouveaux du Québec. Les recommandations du rapport Parent ont inspiré la plupart des réformes entreprises depuis 1964 pour moderniser l'appareil scolaire: création d'un ministère de l'Éducation; remplacement des collèges classiques et des maisons d'enseignement spécialisé par un réseau de CEGEP, etc.

Créé à Québec le 16 octobre 1945, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) a célébré son 25e anniversaire; il a été le premier organisme rattaché aux Nations Unies. Il compte en ce moment 120 Etats membres et deux membres associés et son budget, pour l'année 1970-1971, excède \$70 millions.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a consenti des primes exécutant \$650,000 à quatre entreprises qui ont commencé des travaux d'expansion. Leur produit respectif vont du béton précontraint aux produits alimentaires, des accumulateurs d'automobiles aux bas de nylon. Deux sont dans la région de Québec, la troisième est à Drummondville et la dernière à Richmond.

Le Bureau de la statistique du Québec a fait savoir que la valeur des exportations du Québec au cours du premier trimestre de l'année en cours a atteint \$777,448,533; l'estimation pendant la même période de l'année précédente était de \$696,235,144. On a relevé les pays importateurs des produits québécois: États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne fédérale, Japon, France.

Neuf sociétés exploitant des mines québécoises d'amiant ont réalisé un chiffre de vente de \$153,823,910 en 1968, contre \$142,182,356 en 1967. Le revenu total qui en 1967 était de \$168,006,576 s'est élevé en 1968 à un sommet de \$185,307,714. Le Québec fournit environ 90 pour cent de la production canadienne d'amiant.

La Société de fiducie du Québec (groupe Desjardins) s'est portée acquéreur d'une entreprise de courtage immobilier, les Immeubles Major, de Montréal. La transaction fait de la S.F.Q. la plus grosse maison québécoise du genre, grâce à ses

huit agences sur l'ensemble du territoire et ses correspondants dans les principales villes du Canada, de France et de Suisse.

Le conseil exécutif de la Ville de Québec a accordé des crédits de \$2,6 millions pour l'enlèvement de la neige au cours de la saison 1970-1971. C'est du moins l'ordre de coût estimé par le Service des travaux publics (division de la voie publique).

Sous le titre de Mon Québec en couleurs, la direction de l'information du ministère de l'immigration du Québec a publié un cahier à colorier, destiné aux enfants d'immigrants. Comprenant 32 pages portant légendes en sept langues, le cahier propose des dessins linéaires à motifs québécois qui familiariseront les enfants à certains aspects de leur nouvelle patrie, tout en les amusant. Il sera distribué dans les bureaux de l'immigration du Québec et dans les aéroports.

Dans le but d'en réaliser un documentaire télévisé, l'ORTF a tourné quelques scènes de la vie privée et publique du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. L'équipe de tournage était dirigée par le directeur adjoint du bureau montréalais de la radio française, M. Robert Sésé. Le film passera à l'antenne de l'ORTF dans le cadre d'une émission d'affaires publiques.

Le Concours international de musique de Montréal en 1971 se déroulera du 29 mai au 15 juin; il sera consacré aux pianistes nés entre le 29 mai 1941 et le 29 mai 1955. Le jury retiendra neuf finalistes qui se partageront des bourses totalisant \$22,000. Le prix du premier lauréat sera de \$10,000; du deuxième de \$5,000; du troisième de \$2,500; du quatrième de \$1,500; du cinquième de \$1,000 et des quatre finalistes de \$500.

Le Bureau de la statistique du ministère de l'Industrie et du Commerce signale que les dépenses afférentes aux services récréatifs et communautaires des 1,636 municipalités du Québec se sont élevées, en 1968-1969, à \$49,5 millions (\$39,6 millions en 1967); pour l'enlèvement de la neige: \$42,5 millions (\$32,8 millions en 1967). A la fin de l'année financière 1968-1969, la dette obligataire des municipalités a atteint plus de \$2 milliards.

Le New Commonwealth, revue britannique traitant du commerce, de l'industrie, de la finance et des gouvernements du Commonwealth, a consacré au Québec sa quatrième livraison de 1970. Intitulée Focus on Québec, la revue contient, outre un message du premier ministre, des articles documentés sur le secteur industriel: pâtes et papiers, énergie hydro-électrique, mines; sur l'agriculture, sur le tourisme et sur les politiques officielles d'aide à l'industrie.

LAC ETCHEMIN

LE HOCKEY "MINEUR", LES PARENTS ET LES JEUNES

Dans le contexte actuel, on attache et avec raison d'ailleurs, une importance primordiale au monde des sports et à tout ce que comporte cette discipline.

Aujourd'hui, pour ne pas trop généraliser et parce que la saison hivernale bat son plein, on va parler de notre sport national, celui que pratique la grande majorité de notre jeunesse.

Il ne suffit pas de pratiquer un sport pour devenir obligatoirement un sportif, ce mot en veut dire beaucoup plus. On peut être un véritable sportif sans nécessairement occuper une place active au sein de telle ou telle équipe en tant que participant.

Nous pensons par exemple à ceux qui se dévouent pour faire fonctionner une équipe ou un groupe d'équipes de hockey. Ce n'est pas toujours "rose" pour ces gens-là.

Primo, ce sont toujours les mêmes que l'on lit sur la liste des responsables, organisateurs, et ces gens travaillent toujours bénévolement, même qu'en plus de leur temps, ils sacrifient parfois un peu d'argent.

Secondo, cette liste est parfois et même trop souvent écourtée, c'est-à-dire que trop peu de gens font leur part, offrent leurs services, un peu de leur temps. Il serait bien plus facile et bien plus justifiable si beaucoup de responsables offraient leur petite part au lieu d'une minorité qui se partage trop de travail.

Troisième, nous pensons aussi aux commanditaires et l'on sait que leur générosité est sans borne. Nommons messieurs Marc Nadeau, Dominique Rancourt, Léo Giguère. Ces propriétaires de commerce dépensent chaque année des centaines de dollars pour habiller vos jeunes, leur procurer des goudres et tout l'équipement nécessaire pour assurer leur sécurité et croyez-nous, nos mineurs font l'orgueil des autres équipes avec lesquelles ils évoluent.

Venons en maintenant au problème essentiel. Peut-être avez-vous pensé à celui des finances. Bien sûr, on a des budgets d'établissements, c'est nécessaire, on ne peut pas fonctionner sans argent. Prenons par exemple les "Juvéniles". Leur dossier budgétaire indique qu'il faudra \$443.90

pour terminer la saison. Les "Bantams" eux auront besoin de \$400.00 au cours de la présente campagne et nos petits "Pee-Wee" possèdent un budget de \$500.00. C'est beaucoup d'argent, mais on pense bien pouvoir boucler dans ce domaine.

Non, on ne vient pas vous "quêter" de l'argent, mais un peu de votre bon vouloir. Tout ça pour vous dire que la lacune est dans le TRANSPORT de nos jeunes. C'est là qu'est le malaise et vous pouvez très bien y remédier. Il serait dommage de retirer d'un circuit déjà bien organisé, une équipe de jeunes en donnant pour raison qu'on ne peut pas les transporter. Comment réagiraient-ils? Ne serait-ce pas frustrant pour eux?

Actuellement, on s'entasse dans les voitures. D'abord, ce n'est pas sécuritaire, ensuite, ce n'est pas très agréable de conduire une auto surchargée. Et croyez-vous que les jeunes ainsi "empilés" se retrouvent vraiment en forme pour disputer leur match? Voilà autant de questions auxquelles vous pouvez apporter une solution. Bien sûr, l'horaire des rencontres n'est pas toujours favorable. Très souvent on joue à des heures impossibles mais ces heures sont les mêmes pour tout le monde. On ne vous demande pas non plus de venir à toutes les parties, mais tout dépendra du nombre de personnes favorisant cette attitude.

Plus vous répondrez nombreux, plus vous vous éviterez des déplacements, mais ne laissez surtout pas cela pour les autres, on a besoin de vous tous.

Une raison de plus pour faire un effort cette saison, c'est que l'an prochain, notre ville sera dotée d'un stade couvert et que nos Pee-Wee, Bantams, Juvéniles et autres disputeront au moins la moitié de leurs rencontres dans notre localité, ce qui aura pour effet de diviser par deux le nombre des randonnées à l'extérieur.

Nous gardons l'espoir que ces quelques lignes vous convaincront qu'on a besoin de votre aide et que vous vous presserez de répondre. Commençons cette nouvelle année sur un bon pied, sur un pied très

sportif, et souvenez-vous que "Si chacun fait sa part, la part de chacun sera moindre".

Toute personne désireuse d'offrir son véhicule pour effectuer ces randonnées peut communiquer avec mesdames:

- Oscar Nadeau, responsable des Pee-Wee, tél.: 625-2382,
- Claude Deblois, responsable des Bantams, tél.: 625-4401,
- Nelson Nadeau, responsable des Juvéniles, tél.: 625-7681.

... ET LES JEUNES

Toi qui occupes une place au sein d'une équipe mineure, as-tu seulement songé aux nombreuses heures de travail des personnes qui te dirigent et te procurent tout ce dont tu as besoin pour exercer ton sport. As-tu déjà songé à tout ce qu'on t'offre gratuitement.

On te fournit l'habillement, les hockeys et la commodité d'un aréna bien chauffé, on te transporte sans qu'il ne t'en coûte rien. Ne trouve-tu pas que tu es "gâté". Bien des jeunes n'ont pas cette chance. Es-tu satisfait de cette situation? Si oui, alors tu vas nous prouver que tu es ou que tu veux devenir un vrai sportif. L'éducation dans le sport, c'est aussi important que le sport proprement dit, les deux vont de pair.

C'est là que nous voulons en venir. Si tu es reconnaissant envers tes dirigeants, tes responsables et ton instructeur qui se dévouent pour toi; si tu soignes ton langage sur la patinoire, dans l'automobile ou ailleurs; si tu ne te laisses emporter par la colère quand tu connais une défaite ou que tu commets une erreur au jeu; si tu prends grand soin de l'équipement qu'on te confie tout comme si c'était toi qui l'avais payé; bref, si tu mets ces quelques règles élémentaires en pratique, il y a de grandes chances que tu sois un vrai sportif, et c'est ce qu'on attend de toi. En retour, on t'admira et te citera en exemple. Ce sera ta manière de nous dire merci et de manifester ton contentement, et par la suite, nous serons plus enthousiastes de faire encore plus pour toi.

POSTES DE SECURITE POUR MOTONEIGE

Des postes-sécurité motoneige sont désormais à la disposition de tous les sportifs chez tous les concessionnaires Ski-Doo d'Amérique du Nord.

Bombardier Ltée, de concert avec Life Support Technology Inc., a créé un poste-sécurité qui vous permettra de prévenir les ennuis qui pourraient survenir en cas de panne ou d'accident cette saison.

Ce poste est un présentoir que l'on trouve dans les salles d'exposition des concessionnaires Ski-Doo. Il offre des antennes et des manuels de sécurité, des fusées éclairantes et de signalisation, des manuels de survie, des trousse de secours et des pelles à neige spéciales.

"Le poste-sécurité n'est pas la réponse principale aux problèmes de la sécurité en motoneige," déclare M. Al Tilley de chez Bombardier, un des concepteurs de ce poste, "mais c'est le premier pas qui permettra aux concessionnaires de promouvoir la sécurité dans la pratique de ce sport en enseignant aux acheteurs de motoneige l'art et la manière de conduire leur véhicule et la façon d'être préparé pour tout accident mineur pouvant survenir."

Un des articles, des plus importants que l'on peut trouver exposé sur ce présentoir, est l'antenne de 80" de long qui vous donne l'assurance d'être vu par les autres motoneigistes, quand vous et votre véhicule êtes cachés par des amoncellements de neige.

Vous trouverez également des pelles légères en aluminium qui permettent de construire, facilement, des abris en neige profonde.

Deux autres articles importants sont disposés. Ce sont d'une part la brochure intitulée "Prudence en motoneige", d'autre part le manuel "Comment survivre en régions inhabitées."

Les fusées éclairantes et de signalisation, qui sont disposées à ce poste produisent une intensité lumineuse rouge de 12,000 bougies à une altitude de 400 pieds. Elles peuvent être aperçues dans une zone de 12 à 15 milles carrés le jour, et dans un rayon de 225 milles la nuit.

La trousse de secours pèse 8 onces et contient un manuel de premiers soins, un antiseptique, de la gaze, un garrot, des bandages, un rasoir-couteau et de l'aspirine.

La boîte de rations ne vous offre pas un repas de gourmet, mais elle contient cinq soupes différentes, huit barres de boeuf, du café et du thé. Il y a encore un rond de cuisson, un montage de feuille d'aluminium qui s'applique sur la neige, un bol à monter, six tablettes de chauffage et des allumettes.

"Les postes-sécurité motoneige ont été envoyés aux concessionnaires et nous espérons que les fervents de ce sport suivront les conseils de leurs vendeurs et seront bien préparés pour affronter la saison qui s'appelle "proche" a conclu M. Tilley.

Activités du Club Auto-neige Etchemin

Au-delà d'une centaine d'auto-neigistes ont participé dimanche dernier à la bénédiction des auto-neige au Lac Raquette. Quelques membres du Club Auto-neige Etchemin ont accompagné M. l'abbé J.-J. Nadeau depuis le presbytère de Lac Etchemin jusqu'au chalet du club, où Monsieur le curé a présidé à la cérémonie de la bénédiction des véhicules. Par la suite un succulent souper canadien organisé par M. Mme Rolland Leclerc fut servi aux membres.

Dimanche prochain le 3 janvier un souper organisé par M. Mme Gaston Deblois est également à l'ordre du jour.

Plusieurs membres ont déjà retourné le produit de la vente des billets de raffle qui aura lieu dimanche le 10 janvier. A ceux qui ne l'ont pas encore fait, on est prié de rapporter ces livrets, soit à Mme Pauline Laflamme ou au gardien du chalet du Lac Raquette le plus tôt possible.

Ceux qui veulent tenter leur chance de se voir attribuer une auto-neige 71, lors du tirage au sort du 10 janvier, peuvent le faire en s'adressant à tout membre du club, qui se fera un plaisir de leur remettre les billets voulus. Bonne chance à tous.

Le programme de la journée du 10 janvier n'étant pas complètement arrêté, il est tout de même question qu'une parade d'auto-neige ayant comme point de départ la Station de Service de M. Gaston Deblois (Esso) soit organisée. Elle longerait la lière Avenue jusqu'au presbytère où M. le curé prendrait place dans le cortège. Elle se poursuivrait jusqu'au Manoir pour traverser le lac Etchemin et par les sentiers se rendrait jusqu'au Lac Raquette où une messe sera célébrée à l'intention des participants.

Le programme complet de cette journée sera affiché dans le chalet du club.

LIGUE ETCHEMIN-LABATT

Club Ste-Justine après 10 parties soit la moitié de la cédule régulière.

COMPTEURS:

Noms	Buts	Assistances	Points
Létaré Bédard	10	14	24
Germain Bédard	7	12	19
Roger Ferland	7	7	14
Alain Tanguay	7	4	13
Daniel Chabot	9	4	13
Raymond Bédard	4	9	13
Michel Bédard	1	11	12
Paul Baillargeon	1	9	10
Serge Tanguay	4	5	9
Mario Tanguay	3	6	9
Richard Tanguay	3	4	7
Réjean Lessard	2	3	5
Jacques Fortier	2	1	3
Jean-Pierre Tanguay	1	1	2
Normand Sirols	0	2	2
Jacques Sirols	1	0	1

GARDIENS DE BUTS:

Réjean Morissette et Ghislain Royer.

PARTIES JOUEES

10 points contre 24, moyenne 2.4.

POSITION DES EQUIPES

Equipe	P.J.	G.	P.	N.	POINTS
Ste-Justine	10	8	0	2	18
Ste-Sabine	10	5	3	2	12
St-Odilon	10	5	3	2	12
Manoir Lac Etchemin	11	3	4	4	10
St-Prospér	11	0	11	0	0

LES VOITURES DE COURSE AU SALON DE L'AUTO

Les voitures de course et leurs pilotes occuperont une place de choix au troisième Salon International de l'Auto de Montréal. L'exposition aura lieu à la Place Bonaventure du 14 au 24 janvier.

En effet, la collection comprendra les voitures d'accélération jusqu'aux voitures type "Indy".

Le clou de l'exposition sera sans contredit la "Johnny Lightning Special" avec laquelle Al Unser a remporté les honneurs de la "Indy 500" ainsi que le Championnat U.S.A.C.

La voiture Can-Am March 707 sera également de la partie. C'est ce bolide qui a permis à Chris Amon de défier la domination McLaren lors des trois dernières courses de la Série Can-Am en 1970. Toutefois, la firme J.N.O. Racing s'en est portée acquéreur et c'est Gord Dewar d'Ottawa qui le pilotera en '71.

Les voitures de Formule seront représentées entre autres par la Lotus Formule B de la "Jim Russell Driving School" que Jacques Couture a

menée au championnat régional; c'est aussi au volant de ce véhicule qu'il a enregistré un record de piste (Formule B) au Circuit Mont-Tremblant.

Une autre formule B sera en montre; cette fois-ci, il s'agit de la McLaren d'Ecurie Canada pilotée par Kris Harrison en 1970.

D'autre part, le torontois Gary Magwood a choisi le Salon de l'Auto pour nous faire admirer, en premier nord-américain, sa toute nouvelle Hawke FB '71.

Le pilote montréalais Jacques Duval sera, bien entendu, sur place avec sa récente acquisition la Porsche 914 qu'il inscrira aux courses du Championnat Mondial des Manufacturiers à Daytona, Sebring, Mosport et Watkins Glen.

Le pilote de courses d'accélération Sandy Elliott de Toronto exposera la voiture "pro-stock" avec laquelle il se méritait les honneurs aux épreuves finales de la NHRA à Dallas au Texas.

Bien que nous n'ayons pas reçu de

confirmation, on s'attend à recevoir les voitures suivantes:

- Une nouvelle March '71 Formule B et Formule Ford.
- La nouvelle Lotus d'usine Formule B de Craig Hill.
- La Lotus Formule A de Bill Brack.
- La McLaren Formule A de Eppie Wietzes.
- La gamme complète des voitures Brabham et Surtees modèles '71 de Fred Opert.

Il ne faudrait pas passer sous silence la présence de la "Opus GT 1970"; cette voiture a été conçue par son propriétaire, Paul Shearer de Port Credit, Ont.

Cette élégante voiture grand tourisme a été conçue en vue d'en faire une voiture de sport et/ou voiture de course; à l'achat, elle est livrée en pièces détachées. Ces pièces ainsi que les accessoires sont de modèles courants.

Shearer estime le coût de cette voiture à quelque \$7,000 et 10,000 heures-travail.

LE B. DUPONT CAPITULE 10 A 7 DEVANT LE MARQUIS

Le B. Dupont s'est vu infliger un dixième revers dimanche dernier à St-Prospér, contre les porte-couleurs du St-Joseph. Bien qu'ayant subi cette défaite, les locaux ont nettement dominé le jeu, exécutant une quinzaine de lancers de plus sur le filet adverse. En maintes occasions, les hommes de Turmel ont manqué de bonnes chances de marquer, se heurtant à la chance "miraculeuse" de Deslongchamps dans la cage.

Les locaux ont en général livré un bon combat, montrant cependant un peu de faiblesse dans les buts. St-Hilaire fut pris en défaut cinq fois en première période avant qu'on ne le remplace par Ronald Veilleux qui au cours des quarante dernières minutes accorda cinq autres buts, tous en période finale.

Pas moins de six joueurs ont su améliorer sensiblement leur fiche au tableau des compteurs. Pour Le Marquis, Bruno Landry y ins-

criva quatre buts tandis que Gaétan Boily et Laurent Chabot marquèrent chacun trois fois en plus d'obtenir une aide.

Daniel Poulin des locaux y alla aussi d'un chapeau, résultat d'un travail laborieux tout au long de la rencontre. Jean Gagnon a patiné sans relâche et disputa une forte partie en enregistrant son huitième but en plus d'offrir sa participation sur quatre autres. Nor-

(Suite à la page 11)



Cette publication Qué. en Ville St-
FEMME
F-318
A.M. à 6
F-786 C
HOMME
H-219
reau.
50 ans.
H-639
nes à c

Des
tabli, a
Les
vant l'
le Cen
George

LIG

CLASS

Ste-M
H. Abé
Le Ma
Canam
P.-H.
B. Dup

LES M

P. Jut
N. Gagn
B. Lar
D. Syl
B. Cou
M. La
M. La
J. Mic
G. Pép
G. Bo

STATI

Lapier
Dawso
J. Clo
St-Hil
D. St-
Deslo

BLAN

St-H

RESU

Mar.
H. A
Can
Dim.
H. A
Can
Le M

PART

Dim.
B. D
P.-F
Mar.
B. D

LE B

N. G
J. Ga
G. V
P. D
G. Sy
S. Be
R. P
C. Cl
S. La
E. L
D. P
A. G
M. P
J. Tu
A. B
R. F
C. G



**CENTRE DE
MAIN D'OEUVRE
DU
CANADA**

BONJOUR

Cette chronique sur les occasions d'emploi est un message d'intérêt public présenté par votre Journal la Voix du Sud, Lac Etchemin, Dorch. Qué. en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada de Ville St-Georges.

OPPORTUNITES D'EMPLOIS DANS LA REGION

FEMMES:

F-318 Dame de Ste-Marie pour travailler dans un restaurant de 10.00 A.M. à 6.00 P.M. Congé le dimanche.

F-786 Couturière avec expérience résidente de St-Victor ou environs.

HOMMES:

H-219 Un commis est demandé pour faire du travail général de bureau. Le candidat doit être bilingue, avoir un visa et être âgé de 30 à 50 ans. Salaire: \$100.00 et plus selon compétence.

H-639 Mécanicien avec bonne expérience dans la réparation de machines à coudre industrielles.

MESSAGE SPECIAL

Des cours de service de tables, technique de vente, menuiserie d'établi, ainsi que commis aux pièces, débiteront en janvier prochain.

Les personnes intéressées à améliorer leur chance d'emploi en suivant l'un de ces cours, doivent communiquer le plus tôt possible avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada, 271, 1ère Avenue Est, Ville St-Georges. Tél.: 228-4806.

LIGUE BEAUCE DORCHESTER LABATT

CLASSEMENT

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	PTS
Ste-Marie	17	12	5	0	104	74	24
H. Abénaquis	18	7	6	5	65	73	19
Le Marquis	18	8	8	2	91	107	18
Canam Steel	19	7	8	4	86	85	18
P.-H. Bernard	19	7	10	2	107	108	16
B. Dupont Auto	17	6	10	1	80	86	13

LES MEILLEURS COMPTEURS

	B.	A.	TOT.
P. Jutras (CS)	27	14	41
N. Gagnon (BDA)	21	15	36
B. Landry (LM)	21	15	36
D. Sylvain (SM)	17	17	34
B. Couture (SM)	14	18	32
M. Lachance (PHB)	14	18	32
M. Labonté (LM)	11	21	32
J. Michaud (PHB)	18	13	31
G. Pépin (HA)	12	16	28
G. Boily (LM)	16	11	27

STATISTIQUES DES GARDIENS DE BUTS

	P.J.	P.C.	MOY.
Lapierre & Goulet (HA)	18	73	4.05
Dawson & Lemelin (SM)	17	74	4.35
J. Cloutier (CS)	19	85	4.47
St-Hilaire & Veilleux (BDA)	17	86	5.06
D. St-Laurent (PHB)	19	108	5.68
Deslongchamps & Poulin (LM)	18	107	5.94

BLANCHISSAGES:

St-Hilaire (BDA), Dawson (SM), et Goulet (HA), deux chacun.

RESULTATS DE LA SEMAINE DERNIERE

Mar. 22 décembre:

H. Abénaquis 3, P.-H. Bernard 3
Canam Steel 4, Le Marquis 5

Dim. 27 décembre:

H. Abénaquis 7, P.-H. Bernard 5
Canam Steel 2, Ste-Marie 5
Le Marquis 10, B. Dupont 7.

PARTIES A VENIR

Dim. 3 janvier:

B. Dupont vs Le Marquis (2.30)
P.-H. Bernard vs H. Abénaquis (2.30)

Mar. 5 janvier:

B. Dupont vs Canam Steel (8.30)

LE B. DUPONT APRES 17 PARTIES

	P.J.	B.	A.	TOT.
N. Gagnon	17	21	15	36
J. Gagnon	19	8	16	24
G. Veer	17	8	11	19
P. Dallaire	15	9	8	17
G. Sylvain	17	5	12	17
S. Bernard	16	0	12	12
R. Poulin	8	7	4	11
C. Chouinard	17	4	7	11
S. Lagrange	17	3	8	11
E. Lecours	16	3	5	8
C. Poulin	17	2	6	8
D. Poulin	6	4	3	7
A. Gagnon	12	2	3	5
M. Pouliot	16	1	4	5
J. Turmel	7	0	3	3
A. Bernard	4	2	0	2
R. Ferland	3	1	1	2
C. Gourde	16	0	1	1

LE B. DUPONT:

(Suite de la page 10)

mand Gagnon et Gaby Veer ont obtenu chacun un but et une passe. L'autre but du B. Dupont fut l'oeuvre de Roger Poulin. Le jeune défenseur Serge Lagrange a livré une autre colossale partie et se mérita quatre mentions d'assistance.

registant son huitième but en plus d'offrir sa participation sur quatre autres. Normand Gagnon et Gaby Veer ont obtenu chacun un but et une passe. L'autre but du B. Dupont fut l'oeuvre de Roger Poulin. Le jeune défenseur Serge Lagrange a livré une autre colossale partie et se mérita quatre mentions d'assistance.

L'engagement final fut marqué par une bagarre générale, tous les joueurs quittant leur banc et s'en donnant à coeur joie, les officiels étant pour le moins surchargés et ne sachant plus où donner de la tête, ou plutôt des mains.

Avec ce revers, le B. Dupont se retrouve à trois points de la cinquième position que détient le P.-H. Bernard de Beauceville. Notons cependant que l'équipe locale a deux parties en main sur les Beaucevillois.

Le Marquis prit les devants cinq à un dès le premier engagement, comptant même une fois pendant que les hommes de Turmel attaquaient en masse.

Au second vingt, le B. Dupont a déclassé ses adversaires, les limitant à seulement cinq lancers. On ne réussit cependant qu'à déjouer Deslongchamps en deux occasions, après un travail des plus acharnés dans la zone des rivaux, portant le pointage cinq à trois.

La troisième période a débuté sur une note tragique pour le B. Dupont, le St-Joseph marquant trois buts rapides dans les cinq premières minutes. Par la suite, la chance est revenue momentanément au sein de l'équipe locale et on poussa le disque quatre fois dans le fond du filet pour diminuer la marge à un seul but. Deux fois on profita d'avantage numérique.

Dans la dernière minute de jeu qui fut fatale pour les locaux, Le Marquis ajouta deux autres buts et vint enlever ainsi toute possibilité d'un match nul aux protégés de Turmel. Le premier de ces buts fut compté dans un filet vide.

SOMMAIRE:

1ère période:

1) LM: B. Landry, 1.24
2) LM: L. Chabot (J. Marcoux) 2.31

3) BDA: N. Gagnon (G. Veer, S. Lagrange) 4.22

4) LM: G. Boily (seul) 5.27
5) LM: L. Chabot (J. Marcoux) 10.50

6) LM: B. Landry (D. Roy, G. Boily) 19.25

Pénalités: LM: Denis Roy (3), BDA: E. Lecours

Lancers: B. Dupont 14, Le Marquis 11.

2ème période:

7) BDA: R. Poulin (J. Gagnon, S. Bernard) 4.15

8) BDA: G. Veer (S. Lagrange, N. Gagnon) 18.54

Pénalités: BDA: R. Poulin, C. Gourde, C. Chouinard; LM: L. Nadeau (2)

Lancers: B. Dupont 12, Le Marquis 5.

3ème période:

9) LM: G. Boily (R. Gravel, D. Roy) 0.26

10) LM: B. Landry (M. Labonté, D. Roy) 2.28

11) LM: G. Boily (L. Chabot, Binette) 5.05

12) BDA: D. Poulin (J. Gagnon, C. Gourde) 7.51

13) BDA: D. Poulin (J. Gagnon, Lagrange) 15.30

14) BDA: J. Gagnon (Sylvain, Lagrange) 16.04

15) BDA: D. Poulin (J. Gagnon, Sylvain) 16.40

16) LM: B. Landry (seul) 19.34

17) LM: L. Chabot (J. Marcoux) 19.58

Pénalités: LM: Chabot, Roy, Binette; BDA: E. Lecours.

Majeures: C. Gourde, R. Poulin, M. Labonté.

Inconduite: C. Gourde, R. Poulin, M. Labonté.

Lancers: B. Dupont 18, Le Marquis 14.

Total lancers: B. Dupont 44, Le Marquis 30.

Compte final: B. Dupont 7, Le Marquis 10.

ANNONCES CLASSEES
625-7471

TROIS FACONS DE COMMANDER:

Au bureau: La Voix du Sud,

aux Presses Lithographiques de Lac Etchemin.

Par la poste: C.P. 490, Lac Etchemin, Dorchester.

Par téléphone: La Voix du Sud, 625-7471.

Les petites annonces sont payables d'avance et doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le mardi midi pour parution le jeudi.

TARIF

Une insertion de 25 mots ou moins	\$2.00
Chaque mot additionnel	.05
Location de case postale	.50
Annonce encadrée, prix minimum	\$2.50

625-7471

A LOUER maison. Possession immédiate, lière Avenue Lac Etchemin. S'adresser à 625-3831.

ON DEMANDE gardienne d'enfant, à la semaine, pour garder à la maison. S'adresser à tél.: 625-5904.

A VENDRE tours d'avions tous les jours à l'Aéroport de Lac Etchemin. Voyez votre région du haut des airs pour aussi peu que \$5.00. Pour informations s'adresser à tél.: 625-7111, 625-6901.

Tirage du Moitié-Moitié

Le gagnant du numéro 27231 publié la semaine dernière est M. Roméo Rouillard, il se mérite la jolie somme de \$76.00.

Le numéro gagnant du moitié-

moitié de la semaine est le numéro 030848. Le tirage a eu lieu à l'aréna de St-Prospère, le détenteur se mérite la somme de \$60.00.

Bonne et Heureuse Année
A tous

et je profite de l'occasion pour remercier ma nombreuse clientèle.

SALON DUTIL
Gaétan Dutil prop.
Spécialité: coupe au rasoir

80 BOUL. BEGIN, STE-CLAIRE TEL.:883-9944

Pour un meilleur confort cet hiver, employez l'huile à chauffage

Les Pétroles Etchemin enr.
HUILE A CHAUFFAGE - GAS - STOVE - DIESEL
YVAN BISSON PROP.
LAC ETCHEMIN TEL.: 625-4161

1971

Le propriétaire du

Motel-Restaurant Parasol

St-Malachie Station, Tél.: 642-9900

vous remercie pour l'encouragement que vous lui avez apporté en 1970 et compte sur votre encouragement pour 1971.

La direction et le personnel souhaitent à tous Bonne et Heureuse Année.

NOUVELLE MESURE D'ASSISTANCE POUR L'AMÉLIORATION GENÉTIQUE ET SANITAIRE DES OVINS

Les éleveurs de moutons de race possédant un troupeau classifié ou ceux qui sont membres d'une association régionale pourront désormais bénéficier d'une nouvelle mesure d'assistance.

Intitulée "aide à l'amélioration génétique et sanitaire des ovins", cette nouvelle mesure vise à encourager les éleveurs de moutons à s'inscrire nombreux à un programme provincial sanitaire d'amélioration des ovins.

Elle sera appliquée par le Service vétérinaire et par le Service de l'amélioration des troupeaux, avec la collaboration des laboratoires régionaux et provinciaux du ministère.

Afin de permettre à un grand nombre d'éleveurs de participer à ce programme, le ministère leur remboursera les frais vétérinaires de trois expertises effec-

tuées sur la ferme au cours d'une même année.

L'application de ce programme répond aux demandes répétées de plusieurs associations d'éleveurs de moutons du Québec, qui attachent énormément d'importance au facteur génétique pour augmenter la rentabilité des élevages.

Les visites à la ferme permettront aux médecins vétérinaires qui ont accepté de collaborer à l'application de cette mesure, d'établir des statistiques sur l'incidence des maladies ovines et de fournir des recommandations utiles pour prévenir ces maladies.

Dans le but de se préparer à ces visites, une trentaine de vétérinaires ont suivi, récemment, un cours de perfectionnement de deux jours à l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.



PEUT-ON COMMANDER LA PLUIE?

Faire tomber la pluie ou arrêter la grêle à volonté! C'est là un rêve impossible à l'heure actuelle, mais dans quelques années, cela pourrait bien devenir une réalité.

De nombreux chercheurs travaillent déjà sur les moyens à mettre en oeuvre pour accroître les pluies et atténuer les orages

de grêle au Canada.

Un rapport sur "les modifications des conditions météorologiques" publié par le Comité canadien de la météorologie en agriculture, nous apprend que dans ce domaine, de nombreuses recherches ont été faites et que l'on possède déjà une certaine maîtrise sur quelques phénomènes météorologiques.

Avez-vous déjà ajouté du fromage Edam importé de Hollande à votre recette de muffins? Essayez-le et vous obtiendrez des muffins délicieusement différents avec un goût de noisettes dû au fromage hollandais. Vous pourrez servir ces muffins au fromage Edam avec un bon café ou une soupe maison, à l'heure du goûter ou du dîner.

2 tasses de farine tout-usage
2 à 4 cu. à table de sucre

Avez-vous déjà ajouté du fromage Edam importé de Hollande à votre recette de muffins? Essayez-le et vous obtiendrez des muffins délicieusement différents avec un goût de noisettes dû au fromage hollandais. Vous pourrez servir ces muffins au fromage Edam avec un bon café ou une soupe maison, à l'heure du goûter ou du dîner.

2½ cu. à thé de poudre à pâte
½ cu. à thé de sel
1½ tasse de fromage Edam, importé de Hollande, râpé (environ 6 onces)
1 oeuf
1 tasse de lait
¼ tasse de beurre fondu ou margarine

Tamiser ensemble dans un grand bol, la farine, la poudre à pâte et le sucre. Incorporer le fromage Edam

importé de Hollande en recouvrant de farine le fromage râpé. Ajouter l'oeuf non-battu, le lait et le beurre fondu. Mélanger rapidement et légèrement juste pour humecter la farine. Verser dans des moules à muffins bien graissés en remplissant chaque moule aux deux tiers. Cuire dans un four chaud (400°F) 20 à la grosseur des muffins.

Rendement: 16 muffins moyens.

Pour la ménagère qui redécore sa cuisine ou qui aménage dans une nouvelle demeure, voici l'ensemble tout dernier cri pour 1971

Choisissez une des merveilleuses couleurs dans la série Apollo de nos modèles de cuisinières et réfrigérateurs qui vous convient

Vous trouverez tous ces appareils en montre chez

JOS. MORIN Enr.

Réparations générales
Meubles, réfrigérateurs, congélateurs, poêles, T.V., radios,
pianos, machines à coudre,
systèmes de chauffage de tous genres
STE-CLAIRE, CTE DORCHESTER
Yvan Morin, Tél.: bur. 883-3377, rés.: 883-3737



Allure '71, les appareils électro-ménagers aussi modernes que demain